

Réservez votre emplacement  
Parc industriel



ville de  
**CHARLESBOURG**  
624-7900

# LE SOLEIL

VOUS ANNONCER  
CLASSEES DE SOLEIL



DE L'ARGENT  
**SONNANT**  
647-3311

VENDREDI 2 JUILLET 1993

QUÉBEC, 97<sup>e</sup> ANNÉE, NO 181  
60 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOÏD

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50 T.P.S. 0.24  
T.V.Q. 0.30 4.04

MONTREAL - OTTAWA 60c Plus T.P.S.  
T.V.Q.

50c Plus T.P.S.  
T.V.Q.

## LE CANADA

### Confusion sur l'Accord de libre-échange nord-américain

Le Congrès américain étudiera l'ALENA déjà approuvé par le Canada, même si un juge vient de enjoindre d'évaluer les impacts environnementaux de l'entente. **A-5**

## L'ÉCONOMIE

### La Laurentienne négocie avec un acquéreur éventuel

Le groupe La Laurentienne a confirmé être en négociations avec un acheteur éventuel mais a formellement refusé de l'identifier. **B-14**

## LE MONDE

### Un tireur fou tue huit personnes à San Francisco

Un tireur fou a tué huit personnes dans un bureau d'avocats au 34<sup>e</sup> étage d'un gratte-ciel de San Francisco avant de se donner la mort, ont annoncé les autorités. **A-9**

## LES ARTS

### Les amateurs de jazz et de blues seront bien servis

Les amateurs de jazz et de blues de Québec ont eu droit depuis plus d'une semaine à de multiples concerts de qualité. Pour ce dernier week-end des Nuits « Black » l'affiche est gargantuesque avec, notamment, le Tri-City Gospel Choir, le groupe Big Shoulders, le Steve Lacy Sextet et le guitariste virtuose Mike Stern. **A-10**

## LES NUITS DE JAZZ ET DE BLUES DE QUÉBEC

## LE SPORT

### Les Expos soutirent une autre victoire aux Pirates

Les lanceurs partants ont même rivalisé de maladresse. Mais ce sont finalement les Expos qui se sont sauvés avec une victoire de 7-5 pour mériter un troisième gain dans cette série de quatre matchs face aux Pirates de Pittsburgh. Tim Laker, reconnu pour ses qualités défensives et surtout pour son bras puissant, a été le héros en attaque avec un double de trois points dans une poussée de six points en troisième contre le perdant Steve Cooke. **S-2 et S-3**



Les lanceurs partants ont même rivalisé de maladresse. Mais ce sont finalement les Expos qui se sont sauvés avec une victoire de 7-5 pour mériter un troisième gain dans cette série de quatre matchs face aux Pirates de Pittsburgh. Tim Laker, reconnu pour ses qualités défensives et surtout pour son bras puissant, a été le héros en attaque avec un double de trois points dans une poussée de six points en troisième contre le perdant Steve Cooke. **S-2 et S-3**

## L'ÉDITORIAL

### Un dossier incendiaire

La formation des pompiers et intervenants en sécurité et prévention des incendies devient un dossier qu'il est de plus en plus urgent de traiter. **A-14**

## L'INDEX

Annonces classées	B-4 à B-8
Arts	A-10 à A-13
Bridge	B-10
Décès	B-9 et B-10
Économie	B-11 à B-14
Éditorial	A-14
Horoscope	B-8
Le Monde	A-9 et A-15
Louis Guy Lemieux	B-2
Où aller à Québec	A-12
Québec et l'Est	B-1 à B-3
Une place au soleil	B-2

TABLOÏD SPORT	S-1 à S-14
Bandes dessinées	S-15
Ce soir à la télé	S-16
Feuilleton	S-14
Mots croisés / Mot mystère	S-14

## LA MÉTÉO

Aujourd'hui : Ensoleillé avec quelques nuages, maximum 27 et minimum 16.



Demain : Nuageux avec averses dispersées, surtout en matinée, maximum 23. **S-16**



## Une fête du Canada très animée



Par un temps splendide, la ville et la région de Québec grouillaient d'animation, hier, en ce jour de la fête du Canada. En journée, diverses activités sur les Plaines avec distribution gratuite de hot-dogs et sur la terrasse Dufferin, de 100 gâteaux soulignant le 100<sup>e</sup> anniversaire du Château Frontenac. En plus, au centre de ski Le Relais, à Lac-Beauport, une grande fête familiale avait lieu. En soirée, outre un grand bal populaire, des feux d'artifice éclataient simultanément, l'un derrière le manège militaire sur les Plaines, et l'autre au-dessus de la chute Montmorency (ci-dessus). Les lumières qui éclairaient le cours d'eau avaient été éteintes, mais un montage de notre photographe les montre allumées.

Textes en page A-3

## Dans Portneuf Une liste électorale inutile de 100 000 \$

QUÉBEC — En dépit de la crise budgétaire sévissant à Québec, le gouvernement Bourassa a tenu un recensement en vue de l'élection complémentaire dans Portneuf qui coûtera au moins 100 000 \$ même s'il est inutile.

par MICHEL CORBEIL  
LE SOLEIL

Joint mercredi, le directeur des élections du Québec, M. Pierre-F. Côté, a indiqué que le scrutin dans Portneuf, qui sera tenu lundi, représente une dépense variant entre 500 000 \$ et 550 000 \$. De ce chiffre, 100 000 \$ à 150 000 \$ auraient pu être épargnés s'il n'y avait pas eu recensement.

Or, Québec aurait pu éviter de lancer cette opération en s'en remettant à la liste électorale utilisée pour le référendum du 26 octobre 1992. Deux précédents ont été portés à la connaissance du SOLEIL où une loi spéciale a donné la permission au gouvernement d'éviter d'engager des dépenses pour dénombrier les électeurs.

Au lendemain du référendum de 1980, le Parti québécois s'en est remis à une telle législation pour des « partielles » dans Johnson, Mégantic-Compton, Outremont et Marguerite-Bourgeoys. Et le 20 janvier 1986, un candidat célèbre, le premier ministre Robert Bourassa lui-même, a été élu dans Saint-Laurent à partir d'une « vieille » liste, après avoir été battu quelques semaines auparavant dans Bertrand.

Selon nos informations, c'est une question de stratégie électorale qui a motivé la décision. Une loi spéciale, affirme-t-on, aurait forcé la tenue d'un scrutin en mai.

D'autres sources ont fait valoir que les organisations partisans régionales du Parti libéral, mais aussi du Parti québécois, ont fait pression pour un recensement. En fait, cet exercice se traduit dans Portneuf par le versement de 60 000 \$ aux recenseurs provenant de ces deux formations politiques.

Le directeur des élections n'a pas voulu dire s'il a avisé le gouvernement libéral de la possibilité d'éviter une dépense inutile pour les contribuables. « J'ai un rôle de conseiller en matière de législation électorale. Mais mes conseils ne sont pas publics, ils sont pour le gouvernement. »

Le ministre à la Réforme électorale, M. Marc-Yvan Côté, étant en vacances, son bureau a confirmé que le Directeur général des élections a adressé un avis écrit sur le sujet. Mais il n'a pas voulu en dévoiler la teneur.

L'attachée de presse Marie-Claire Ouellet ne croit pas que c'est une question de date pour l'élection qui a joué dans ce dossier. Elle n'a pu donner la raison exacte motivant la décision de compter les électeurs de Portneuf, six mois environ après le référendum. « C'est le droit le plus strict de M. Bourassa de choisir une date plutôt qu'une autre », a-t-elle plaidé.

Curieusement, cet « investissement » en pleine période de « coupures » gouvernementales s'est fait sans que le Parti québécois ne souleve d'objection. Le directeur du cabinet du député péquiste Guy Chevette, M. Charles Grenier, rapporte que « nous en avons discuté informellement avec le ministre Côté. Mais nous n'avons pas jugé bon de faire des représentations officielles » pour empêcher la tenue d'un recensement.

## Dans les bois de la région de Stoneham La police recherche deux dangereux évadés

QUÉBEC — Deux violents et dangereux prisonniers, qui ont réussi à s'évader durant leur transport au pénitencier fédéral de Port-Cartier, mercredi vers 16 h 50, sont maintenant recherchés dans la région de Québec. Les deux hommes ont volé un véhicule à Baie-Comeau et un autre à l'Étape dans la réserve des Laurentides, avant de se réfugier à Saint-Adolphe, près de Stoneham, hier après-midi.

par MARIE-HÉLÈNE TREMBLAY  
LE SOLEIL

Les deux détenus, Eric Beaupré, 26 ans, de Napierville et Stéphane Carbonneau, 23 ans, de Donnacona, avaient quitté la ville de Québec mercredi avant-midi dans un fourgon cellulaire en direction du pénitencier de Port-Cartier.

Les deux évadés purgiaient de longues peines d'emprisonnement à ce pénitencier de la

Côte-Nord. Pour sa part, Eric Beaupré a été reconnu coupable de tentative de meurtre et de vol qualifié. Quant à son complice, Stéphane Carbonneau, il purge une peine pour homicide involontaire.

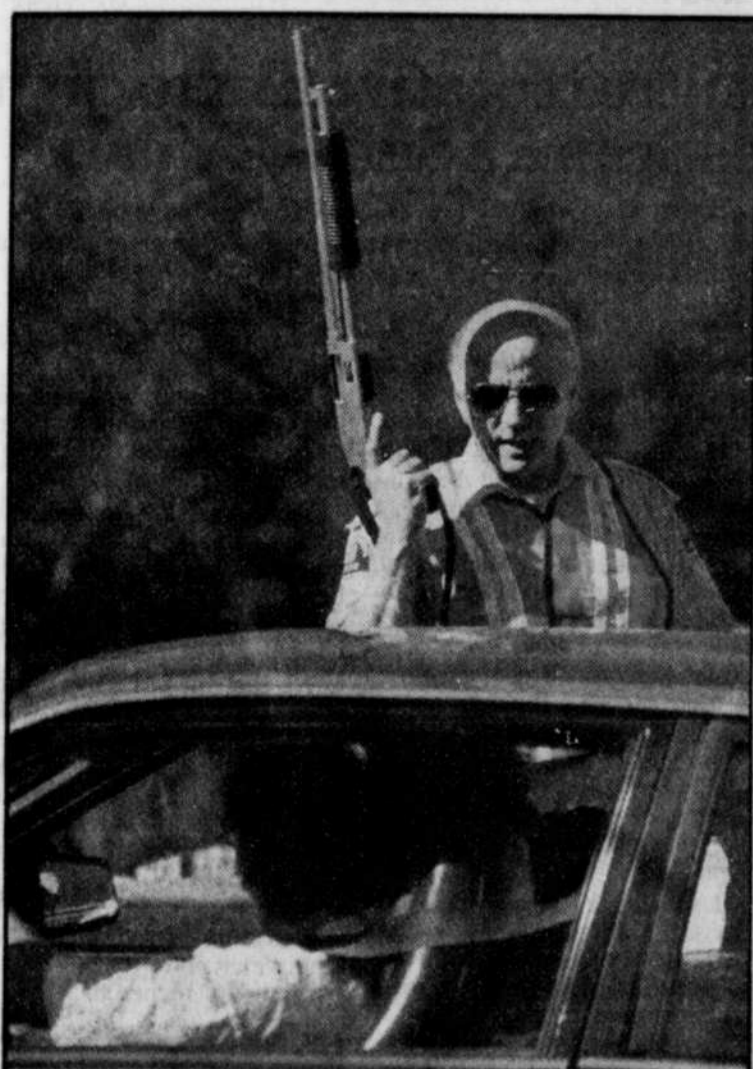
Arrivé à Baie-Comeau, le fourgon a fait une escale au centre de détention local et c'est à ce moment que l'évasion s'est produite. Ronald Boudreau, porte-parole de la Sûreté du Québec, poste de Baie-Comeau,

a raconté que les deux hommes sont parvenus à briser leurs chaînes, qui liaient leurs pieds et leurs mains. Selon M. Boudreau, ils seraient parvenus à dissimuler du matériel pour réussir à se délier. Ils ont alors poussé un autre détenu vers la porte ouverte du véhicule pour faire croire que ce dernier voulait s'évader. « Aussitôt, les gardiens se sont précipités sur lui pour éviter qu'il prenne la fuite. À ce moment, Eric Beaupré et Stéphane Carbonneau sont sortis du fourgon pour déguerpir à pied », a précisé l'agent de la SQ.

Les deux évadés ont par la suite volé un véhicule à Baie-Comeau et se sont retrouvés à l'Étape dans la réserve faunique des Laurentides, hier après-midi. Là, ils ont changé de voiture. À la pointe d'un couteau ils auraient menacé les passagers d'une voiture Topaz rouge pour ensuite s'enfuir dans cette auto en direction de Québec.

Aussitôt avertie, la Sûreté du Québec a fait ériger un barrage routier à la hauteur de Saint-Adolphe, près de Stoneham. Toutefois, Beaupré et Carbonneau ont réussi à déjouer les policiers en faisant demi-tour. Ils sont entrés à toute allure sur la route menant à Saint-Adolphe pour se réfugier dans les bois.

Les deux évadés n'ont pas été revus depuis 16 h, hier. Une vingtaine de policiers, un héli-



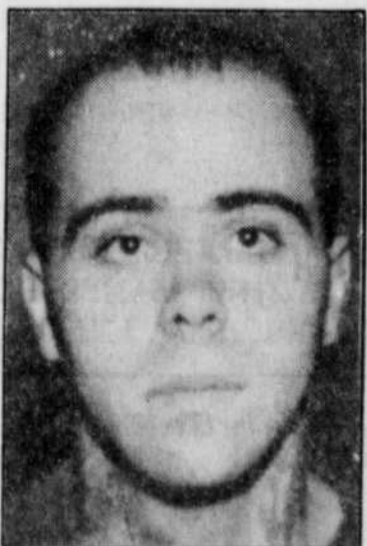
Un policier de la SQ interroge un automobiliste au barrage routier installé à la hauteur de Saint-Adolphe près de Stoneham.

coptère et un maître-chien ont ratissé le secteur. Au moment de mettre sous presse, Eric Beaupré et Stéphane Carbonneau n'avaient toujours pas été retracés par la Sûreté du Québec qui poursuivait les recherches toute la nuit.

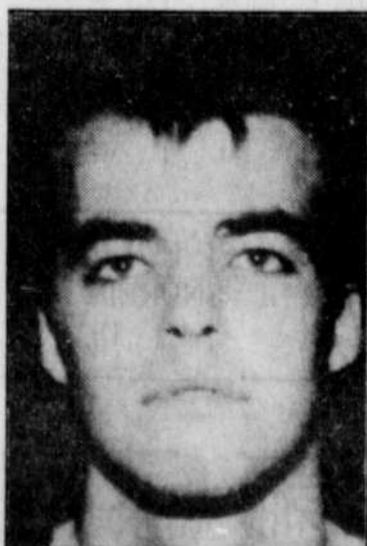
### Description

Eric Beaupré dernier a de

multiples tatouages au visage, dont une larme au coin d'un oeil. Il a les yeux et les cheveux bruns. Stéphane Carbonneau, a lui aussi un tatouage, un cheval ailé sur le bras gauche. Il a les yeux bleus et les cheveux blonds, rasés sur le côté. Ils sont tous les deux de taille moyenne.



Eric BEAUPRÉ



Stéphane CARBONNEAU

Séquestration spectaculaire d'un directeur de caisse à Rivière-à-Pierre

# La SQ est toujours à la recherche des malfaiteurs

RIVIÈRE-À-PIERRE — Deux jours après la séquestration spectaculaire du directeur de la caisse populaire de Rivière-à-Pierre, dans la région de Portneuf, la Sûreté du Québec est toujours à la recherche des trois individus qui ont échafaudé ce complot afin de faire main basse sur une somme d'argent indéterminée.

par NORMAND PROVENCHER  
LE SOLEIL

L'importante opération de ratisage déployée dans le secteur par les policiers a permis de retrouver en fin d'avant-midi, mercredi, la voiture sport dans laquelle deux des suspects avaient pris la fuite. Le troisième individu avait pris la large sur une motocyclette.

Le véhicule, une Chrysler Daytona 91 de couleur rouge, avait été abandonné dans un sentier peu fréquenté, près de la route 267. L'automobile avait été rapportée volée la veille, à Beauport. Les malfaiteurs l'auraient abandonnée en raison d'une crevaison.

Vers 9 h 30, en se rendant à son travail à la caisse comme il le fait chaque matin depuis 18 ans, jamais André Précourt, 43 ans, ne pouvait imaginer que cette journée allait le marquer pour la vie. Les dramatiques vols de banques, croyait-il à l'instar de ses concitoyens, c'est l'apanage des grandes villes, pas le lot d'un directeur d'une petite caisse populaire, blottie au centre d'un paisible village de 650 personnes.

Pourtant...

Les trois individus, qui surveillaient ses allées et venues depuis sans doute un bon moment, lui ont subitement coupé la route à bord de leur véhicule. Armés et masqués, ils l'ont empoigné pour le jeter sur le siège arrière de son auto.

**Explosifs**

Après quelques minutes de route, rendus dans un endroit désert, ses ravisseurs lui ont enlevé le bandeau qui lui recouvrait les yeux, dans le but de lui démontrer que leurs revendications n'étaient pas de la frime. Après lui avoir installé à la taille une ceinture qu'ils disaient bourrée d'explosifs, « ils ont fait exploser devant lui une charge pour lui démontrer qu'ils pouvaient la déclencher à distance », a indiqué un porte-parole de la SQ, Camil Gagnon.

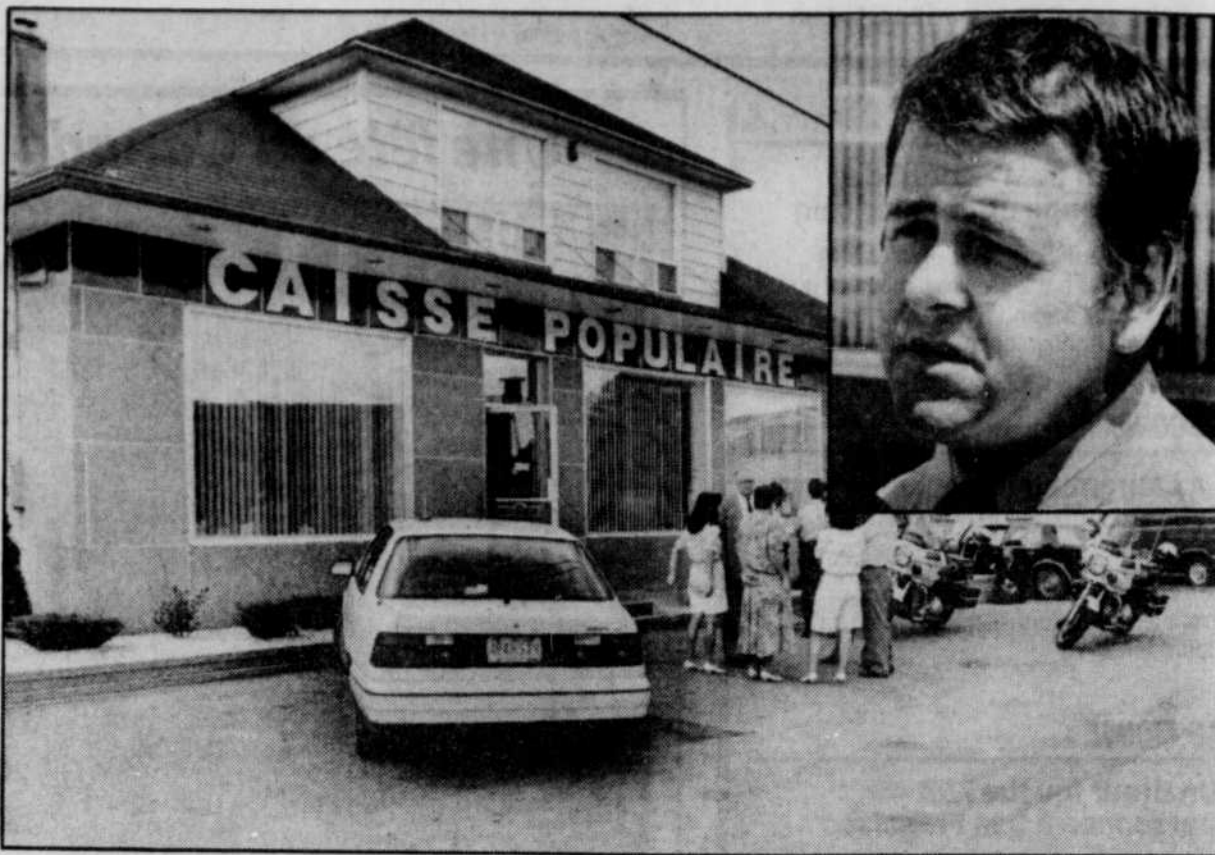
Les individus ont ensuite mené le directeur à l'établissement bancaire, en lui ordonnant « d'aller chercher le bacon ». Au moindre faux pas, à la moindre tentative d'alerter son personnel, l'explosion serait déclenchée, lui ont indiqué ses ravisseurs, qui avaient pris soin de le munir d'un micro

leur permettant d'entendre ses conversations.

C'est le coeur battant la chamade que M. Précourt a alors pénétré dans la caisse afin d'aller chercher le butin. Trois caissières et un responsable de l'entretien menager se trouvaient sur place. « Ils ont bien vu que j'étais blême, que quelque chose n'allait pas. Je leur ai fait signe », a indiqué M. Précourt. Lorsqu'une caissière, intriguée, lui a tendu un papier sur lequel était inscrit : Rançon ?, ce dernier a opiné désespérément de la tête...

Une fois leur plan accompli à la lettre et l'argent entre leurs mains, les malfaiteurs ont pris la poudre d'escampette, laissant M. Précourt avec sa crainte de voir exploser les charges à tout moment. Après une heure d'attente qui lui a paru une éternité, les techniciens en explosifs de la SQ l'ont finalement libéré de son dangereux carcan, pour finalement s'apercevoir qu'il s'agissait d'un subterfuge, où les explosifs avaient été remplacés par... une boîte de sardines.

L'affaire a donné lieu à un imposant déploiement policier dans le village. Un périmètre de sécurité a été érigé aux environs de la caisse populaire. Plusieurs citoyens ont été évacués de leur de-



C'est en se rendant à la petite caisse populaire de Rivière-à-Pierre que son directeur, M. André Précourt (en médaillon), a été enlevé et séquestré.

meure par mesure de précaution. En plus de l'unité d'urgence de la SQ de Québec Métro et du maître de chien, un hélicoptère a survolé les bois où les fuyards auraient pu trouver refuge.

## André Précourt a vécu des moments angoissants

RIVIÈRE-À-PIERRE — « L'attente a été longue. On se sent très seul et on réfléchit à plein de choses, surtout lorsqu'il est question de menaces à l'endroit de sa femme et de ses enfants. J'espère ne jamais revivre ça. »

par NORMAND PROVENCHER  
LE SOLEIL

Le directeur de la caisse populaire de Rivière-à-Pierre, André Précourt, a vécu des moments angoissants, mercredi.

Pendant sa séquestration, les trois individus l'ont menacé à plusieurs reprises de faire un mauvais parti, à lui, sa femme et ses deux enfants de 13 et 15 ans, s'il ne se rendait pas à leurs exigences.

« On n'est jamais préparé à faire face à pareille chose. Ce n'est seulement qu'après qu'on réalise que ça peut arriver, même ici, à Rivière-à-Pierre », a indiqué avec un sang-froid remarquable M. Précourt, entre deux rencontres avec des enquêteurs de la SQ et des responsables de Desjardins accourus sur place.

**Pas un gros montant**

Selon Clément Léveillé, en-

quêteur à la sécurité chez Desjardins, la somme dérobée par les voleurs ne représentait pas « un gros montant », surtout dans une petite municipalité comme Rivière-à-Pierre.

Après la séquestration du directeur de la caisse populaire de Breakeyville, il y a un mois, il s'agit du second incident du genre à faire la manchette dans la région de Québec. M. Léveillé n'y voit pas là matière à s'alarmer, prétextant que « la situation a déjà été pire ».

« Dans les années 70, il y a eu une vague de délits où des individus en veston-cravate rentraient dans le bureaux des gérants de banques avec une mallette qu'ils disaient remplie d'explosifs », a indiqué M. Léveillé.

Après avoir appris la nouvelle, les directeurs des caisses populaires de Saint-Raymond de Portneuf et de Neuville sont venus reconforter leur collègue, en guise de solidarité.

## Autre tentative d'extorsion bancaire à Saint-Romain

SAINT-ROMAIN (PC) — Une tentative d'extorsion bancaire a échoué mercredi grâce à la vigilance d'un citoyen et au sang-froid du directeur d'une caisse populaire.

Le crime a été perpétré dans la nuit, à Saint-Romain, dans la région de Lac-Mégantic, en Estrie.

Il était 2 h 45 dans la nuit de mardi à mercredi quand deux individus, revêtus de cagoule et armés de revolvers, ont pénétré dans la résidence de Michel Roy, 43 ans, directeur de la caisse populaire de Saint-Romain. Ils ont bâillonné Mme Roy et les deux jeunes garçons du couple.

Pendant que l'un des deux truands gardait en otage le reste de la famille, l'autre bandit montait à bord de la camionnette de M. Roy, en compagnie de ce dernier, pour se rendre à la caisse populaire.

Le bandit a vidé la voûte. Le montant du vol n'a pas été dévoilé, mais il s'agirait d'une somme fort importante, qu'on a toutefois récupérée.

Le va-et-vient de la camionnette du directeur, en pleine nuit, a attiré l'attention d'un citoyen de ce paisible village. Il a alors alerté la Sûreté du Québec.

Deux autos-patrouille ont en-

suite réussi à coincer la camionnette.

Mais une courte poursuite a eu lieu quand le bandit a tenté de se dérober pour ensuite diriger la camionnette dans un champ.

Puis, le bandit a collé son arme sur la tempe de M. Roy. Celui-ci, au risque de sa vie, a bousculé le bandit et a fini par le désarmer, sous l'oeil des policiers qui approchaient à pas feutrés.

Ne sachant pas s'il y avait un otage ou s'il s'agissait de deux bandits qui feintaient, les policiers ont passé les menottes aux deux hommes. Après explication, ils se sont empressés d'enlever les menottes à M. Roy et de se précipiter à sa résidence.

L'autre filou, qui avait noté l'arrivée d'autos-patrouille dans le village, s'était entre-temps enfui et est toujours recherché.

6 49  
12-18-27-29-31-43  
(complémentaire)  
20  
EXTRA  
009703

LA QUOTIDIENNE  
tirage du 30-06-93  
2-0-8  
0-9-1-2

LA QUOTIDIENNE  
tirage du 1-07-93  
5-3-8  
0-9-9-1

# VENTE JOURS D'ÉTÉ



PYJAMA  
BOXEUR  
29.95  
rég. 45.00

un style exclusif à la guépière, pyjama forme cardigan sans manches en tricot de coton piqué ajouré ou motif chevrons avec bordure crochet, imprimés assortis. p.m.g.

TEE-SHIRTS  
TWIK  
9.99  
rég. jusqu'à 39.00

une collection de tee-shirts en tricot de coton ajouré, chaussette, des formes tuniques, anoraks, des styles unis ou imprimés, couleurs et grandeurs assorties.



PULLS  
TWIK  
29.95  
rég. jusqu'à 75.00

des pulls et cardigans, manches courtes et longues, encolure ronde ou polo, tricot uni ou jacquard, couleurs et grandeurs assorties.



CAMISOLES  
TWIK  
9.99  
rég. jusqu'à 19.99

en jersey de coton, des styles cardigan, encolure ronde ou V, unis, imprimés, couleurs et grandeurs assorties.

BLOUSES  
TWIK  
19.99  
rég. jusqu'à 39.00

assortiment de blouses formes tuniques, taille empire, encolure ronde ou V, des coloris unis et des imprimés variés, grandeurs assorties.

MAGASINEZ LUNDI, MARDI, MERCREDI DE 9H30 À 17H30  
JEUDI ET VENDREDI DE 9H30 À 21H00, SAMEDI DE 9H30 À 17H00  
DIMANCHE DE 12H00 À 17H00

la maison  
**simons**

PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

LA TROIS

LE SOLEIL



Au centre de ski Le Relais, à Lac-Beauport, une grande fête familiale a eu lieu.



Le 5e Groupe-brigade présentait, comme à chaque année, son matériel militaire derrière le manège.

## Fédéralistes ou non, les Québécois ont fêté

Que l'on soit fédéraliste ou non, la fête du Canada avait du bon, hier, alors que la ville et la région grouillaient d'animation, et cela par un temps splendide.

par CLAUDETTE SAMSON  
LE SOLEIL

La fête, qu'aucun incident malheureux n'est venu ternir, a culminé vers 22 h, alors que deux feux d'artifice éclataient simultanément, l'un derrière le manège militaire, et l'autre au-dessus de la chute Montmorency.

La présentation d'un feu d'artifice à la chute Montmorency n'a toutefois pas été sans créer quelques problèmes de circulation, alors que des milliers d'automobiles étaient stationnées le long des terre-pleins, et ce jusqu'à quelques kilomètres de la chute. Dès le feu terminé, un embouteillage s'est formé en direction est.

Un résidant de la rue Saint-Grégoire, dans le quartier voisin, se montrait pour sa part déçu de voir son coin ainsi envahi. « Du pain et des jeux », disait-il pour signifier que tous ces déploiements ne font qu'endormir « le peuple ».

Quant aux spectateurs, ils ont été particulièrement ravis lorsqu'une multitude de feux a éclaté sous la passerelle qui surplombe maintenant la chute, car contrairement à ce que beaucoup croyaient, le feu se passait plus à l'est, et les lumières qui éclairaient le cours d'eau avaient été éteintes.

### Les vraies vacances

En journée, c'est sous un soleil qui semblait annoncer le dé-

but officiel des vacances que les Québécois (du moins ceux qui n'étaient pas en train de démentir!) et touristes ont déambulé dans une atmosphère des plus nonchalantes.

Des vieilles dames à chapeaux, des enfants grouillant ou rampant entre les jambes de leurs parents ravis d'être en congé, voilà qui donne bien le ton de cette fête. Et partout, les — inévitables — petits drapeaux canadiens rappelaient le pourquoi de la fête.

Mais au dire d'un chauffeur de taxi croisé pendant son travail, les Québécois n'accorderaient pas assez d'importance à la Fête du Canada. Il en voulait pour preuve le trop grand nombre d'employeurs qui, selon lui, avaient remis à aujourd'hui le congé de leurs employés. « Les anglophones sont plus respectueux que ça », disait-il.

Sur les plaines, la course à obstacles pour chiens a semblé particulièrement populaire. À côté, certains n'ont pas hésité à patienter une heure sous le chaud soleil en échange d'un « hot-dog » gratuit.

Sur la terrasse Dufferin, le scénario a été à peu près le même, mais en plus dense à cause de l'espace plus restreint. La distribution des 100 gâteaux soulignant le 100e anniversaire du Château Frontenac a suscité elle aussi une longue file de ventres affamés.



L'unifolié apparaissait même sur les visages dans les rues de Montréal.

En soirée, un grand bal populaire a attiré une multitude de danseurs et spectateurs. Et alors que la ville entière semblait prendre la direction de la haute-ville, on remarquait fort peu de fêtards cassis de bière sous le bras.

### Pique-nique au Relais

En plus du feu d'artifices à la chute Montmorency, les organisateurs de la Fête du Canada ont innové en s'associant au centre de ski Le Relais, au Lac-Beauport, où une grande fête familiale avait lieu.

Le porte-parole du centre, Marius Prémont, a qualifié la journée d'événement qui, définitivement, peut être répété. Environ 2500 personnes se sont pointées à la montagne, attirées pour la plupart par la possibilité d'aller pique-niquer en haut, le télésiège débrayable étant ouvert — et d'accès gratuit.

À Québec donc, une fête réussie, qui permettait de reléguer à plus tard le goût amer du dernier budget provincial, qui depuis hier pige de nouveaux deniers dans les poches des contribuables...

## Montréal fête de nouveau le Canada

OTTAWA (PC) — À Montréal, le défilé de la fête du Canada a finalement attiré une foule respectable, après des années d'indifférence.

Entre 20 000 et 50 000 personnes, majoritairement anglophones, ont assisté au défilé des chars thématiques qui soulignent le côté multiethnique de la ville. Le tout s'est terminé par un dégustation d'un gâteau d'anniversaire rouge et blanc.

Exception faite des Jeunes libéraux fédéraux et des représentants du Parti égalité, aucun autre parti politique n'a participé à ce défilé.

Comme il se doit, les célébrations les plus imposantes des 126 ans de la Confédération ont eu lieu à Ottawa où des milliers de personnes se sont réunies sous un ciel radieux pour un spectacle de variété sur la colline parlementaire.

Les cavaliers de la Gendarmerie royale, dans leur tunique écarlate, ont escorté le gouver-

neur général Ray Hnatyshyn et son épouse Gerda sur Sussex Drive au milieu d'une foule en vacances.

Pour sa part, la première ministre Kim Campbell a fait son apparition dans la capitale vers midi, au milieu d'une tournée pan-canadienne qui devait la mener de Signal Hill, à Terre-Neuve, jeudi matin, jusqu'à Vancouver au coucher du soleil.

Quant au chef de l'Opposition Jean Chrétien, c'est par voie de communiqué qu'il a rappelé que l'âme canadienne était « empreinte de tolérance, de paix et de générosité ».

L'ambassadeur du Canada à Paris, Benoit Bouchard a profité des Fêtes du Canada pour effectuer sa première sortie officielle, rue du Faubourg Saint-Honoré dans ce qui sera bientôt sa future résidence.

### 5e Groupe-brigade mécanisé du Canada

## Le brigadier-général Forand succède à Roméo A. Dallaire

Le 5e Groupe-brigade mécanisé du Canada a profité de la Fête du Canada hier pour procéder au changement de son commandement, qui est passé du brigadier-général Roméo A. Dallaire au brigadier-général Alain Forand.

par CLAUDETTE SAMSON  
LE SOLEIL

Le brigadier-général Forand s'est notamment distingué alors qu'il était capitaine en poste à Chypre en 1974, ce qui lui a valu d'être décoré de l'Étoile du Courage. Natif de Farnham, il s'est enrôlé en 1967.

### Une brigade pour les francophones

Le 5e Groupe-brigade mécanisé du Canada souligne cette année ses 25 ans. Cette brigade a

été fondée en 1968, spécifiquement avec l'intention de permettre aux francophones de travailler et de faire carrière dans l'armée dans leur langue.

Le Royal 22e Régiment existait déjà, et on pouvait y parler français au sein des bataillons, explique le major Jean-Pierre Sabourin. Mais à un niveau plus élevé, c'était chose plus difficile.

Le 5e Groupe-brigade compte aujourd'hui trois bataillons d'infanterie, soit les 2e et 3e bataillons du Royal 22e Régiment basés à Valcartier, et l'autre basé à Gagetown, au Nouveau-

Brunswick.

Il compte 3200 membres, dont 1200 sont actuellement en Bosnie. C'est à ce groupe qu'appartenait le soldat Daniel Gunther, tué récemment. Un événement qui sème la tristesse dans le groupe demeuré au pays, note le major Sabourin, mais qui n'a amené personne à remettre en question le bien-fondé de l'opération.

### Démonstration de matériel

Comme à chaque 1er juillet, le 5e Groupe-brigade était à l'arrière du manège militaire hier, pour présenter son matériel. Le public avait le loisir de grimper à bord des tanks, de camions, d'un hélicoptère et d'observer de près le fonctionnement de diverses armes de combat.



Le pilote Robert Cyr, 46 ans, de Pointe-aux-Outardes a perdu la vie lors de l'écrasement de son appareil.

## Baie-Comeau: l'écrasement d'un avion fait une victime

QUÉBEC — Une personne a perdu la vie dans l'un des trois écrasements d'avions et d'hélicoptère survenus au cours des dernières 48 heures dans les régions de Saint-Apollinaire, Charlevoix et Baie-Comeau.

par MARIE-HÉLÈNE TREMBLAY  
LE SOLEIL

Le plus récent écrasement qui est survenu vers 9 h hier matin, à Pointe-aux-Outardes près de Baie-Comeau, a fait une victime. Il s'agit du pilote de l'appareil, Robert Cyr, 46 ans de Pointe-aux-Outardes. Il était le seul passager de l'avion. M. Cyr, qui était un pilote amateur, possédait son appareil de type Seahawk depuis mercredi soir seulement.

Alertés par des témoins, la Sûreté du Québec, les pompiers et

les ambulanciers se sont rendus sur place et ont découvert le corps de la victime qui gisait sans vie dans l'avion vers 11 h hier matin. La tragédie s'est produite dans le parc régional de Pointes-aux-Outardes, entre la route 138 et le fleuve Saint-Laurent dans une forêt très dense. La SQ mène une enquête sur les circonstances entourant la mort de ce pilote.

### Saint-Apollinaire

Un autre avion s'est écrasé, mercredi soir, vers 19 h 30 dans un champ à Saint-Apollinaire. Toutefois, le pilote a eu plus de chance, il n'a subi que de légères blessures : des coupures et des ec-

chymoses. L'appareil s'est écrasé après que le pilote, Bruno Hébert, eut perdu la maîtrise de son ultraléger. C'est une déféction mécanique qui serait à l'origine de l'écrasement.

### Saint-Joseph-de-la-Rive

Par ailleurs, un pilote d'hélicoptère, René-Claude Biron, 29 ans du Bic, l'a échappé belle lui aussi, mercredi après-midi vers 15 h. Peu de temps après être décollé de Baie-Saint-Paul, son appareil s'est écrasé à Saint-Joseph-de-la-Rive, malgré ses tentatives pour le poser. Ce sont des déféctions mécaniques qui auraient causé l'accident. Le pilote s'en est sorti avec des blessures mineures. Cet hélicoptère de la compagnie Forestville hélicoptères avait déjà eu des problèmes mécaniques.

LA POLITIQUE

# Murray déplore le mépris des députés conservateurs envers les sénateurs

OTTAWA — Il y a un tel malaise chez les sénateurs que le leader de la majorité conservatrice, Lowell Murray, s'est retrouvé forcé d'accepter la tenue d'un vote qu'il réprouvait sur l'allocation de 6000 \$, pour ne pas faire face à une véritable révolte de ses collègues.

par PIERRE-PAUL NOREAU  
LE SOLEIL

« Ce n'était tout simplement pas possible pour moi de repousser le vote aux calendes grecques, a candidement avoué le ministre-sénateur Murray au cours d'une entrevue de 45 minutes accordée mercredi au SOLEIL. Ça aurait créé un tollé. »

Le résultat a été désastreux dans l'opinion publique, comme s'en doutait le sénateur, au point où il reconnaît qu'un référendum sur l'abolition recueillerait aujourd'hui une majorité dans la population canadienne.

Le vote des sénateurs sera donc repris le 12 juillet et les conservateurs se verront cette fois imposer une ligne de parti pour renoncer à l'allocation, annonce-t-il. Ce sera également le cas chez les libéraux, croit-il, à la lumière des propos tenus par Jean Chrétien.

Mais tout cet épisode, note le leader de la majorité à la Chambre haute, révèle un problème beaucoup plus profond chez les sénateurs qu'une simple question d'argent.

**Mépris des députés**

La réalité décrite par Lowell Murray, un homme fort peu porté à l'exagération, dépasse en fait ce qu'on aurait pu imaginer. Les députés font preuve d'un tel cynisme à l'endroit de la Chambre haute, qu'ils n'hésitent pas à manifester directement leur mépris aux sénateurs. La dégradation des relations en est au point où ces derniers n'osent presque plus intervenir dans les caucus partisans où ils se retrouvent réunis pour discuter de stratégie et de politique, de peur de se faire « lancer des sarcasmes... »

« Il y a des frustrations accumulées, souligne l'ancien responsable du dossier constitutionnel à l'époque des Accords du lac Meech, et il va falloir régler ça... »

Le problème remonte selon lui à 1984, alors que le nouveau gouvernement conservateur s'était retrouvé confronté à une majorité libérale au Sénat qui avait agi de façon extrêmement partisane dans des dossiers majeurs comme

la taxe sur les produits et services (TPS) et le libre-échange.

Le Sénat est alors devenu un ennemi aux yeux des ministres et députés conservateurs, qui n'ont pas changé d'attitude même une fois que Brian Mulroney eut imposé sa majorité à la Chambre haute, déplore-t-il.

Et au fil des ans, les députés ont agi mesquinement, en s'octroyant des avantages qu'ils ont refusés aux sénateurs.

« Le problème, c'est que les sénateurs qui travaillent et viennent à Ottawa sont pénalisés, alors que ceux qui n'assistent pas se retrouvent en meilleure position... Il va

falloir régler ça... »

M. Murray souhaite personnellement une réforme qui enlèverait des pouvoirs à la Chambre haute pour la transformer en un genre de Conseil d'État, chargé de réfléchir sur les actions gouvernementales.

D'ici là, M. Murray, qui pourrait conserver le poste de leader de la majorité au Sénat pour encore plusieurs années compte tenu de la solide majorité dont disposent les conservateurs, affirme qu'il ne s'opposera jamais à une mesure du gouvernement (même libéral), sauf sur une grande question constitutionnelle.

# Pat Carney accuse l'ex-premier ministre Mulroney d'être hypocrite

OTTAWA (PC) — Le Sénat est une institution qui souffre de « dysfonctionnement » et l'ex-premier ministre Brian Mulroney est un hypocrite. C'est la sénatrice conservatrice Pat Carney qui l'affirme.

L'ex-ministre a révélé cette semaine que M. Mulroney l'avait convaincue d'accepter une nomination au Sénat en disant qu'il avait besoin de son expérience concernant la Colombie-Britannique, pour ensuite publiquement discuter de l'abolition du Sénat.

« Il dénigrerait le Sénat au moment même où il y nommait des gens, a déploré Mme Carney au cours d'une entrevue émoive, à sa maison de Vancouver. Je pense que c'est de l'hypocrisie. »

Un an à peine après sa nomination, en août 1990, a-t-elle raconté, elle a conclu que le Sénat n'était qu'un « club de vieux copains » et a voulu démissionner.

« Je ne comprenais pas comment il fonctionnait, c'est totalement centralisé, ils n'ont aucun

intérêt, aucune sensibilité envers les sénateurs des régions », a-t-elle dit.

# Ottawa a versé 150 000 \$ pour les meubles de Mila

OTTAWA (PC) — Le gouvernement a révélé, mercredi, qu'il a versé 150 000 \$ à Mila Mulroney pour les meubles que la famille a laissés aux deux résidences officielles du 24 Sussex et du lac Harrington.

La somme comprend également les rideaux, tapis et moquettes que les Mulroney n'ont pas pu apporter avec eux.

La Commission de la capitale nationale (CCN), qui a fait l'achat, a soutenu que cette transaction

avait fait économiser des centaines de milliers de dollars au gouvernement.

Pour le député libéral Don Boudria, cependant, il s'agit purement et simplement d'une « contribution non voulue des contribuables au fonds de retraite de Brian Mulroney ».

Redécorer les deux maisons et remplacer les meubles auraient coûté au gouvernement environ 400 000 \$, a dit M. Beaudry. Le gouvernement économise donc quelque 250 000 \$.



Le ministre Robert Dutil.

# Robert Dutil ne se représentera pas

SAINT-GEORGES — Après 18 ans de vie politique active, le député et ministre des Approvisionnement et Services du Québec, M. Robert Dutil, ne sollicitera pas un 3e mandat auprès des électeurs de Beauce-Sud.

par LUCE DALLAIRE  
collaboration spéciale

« J'ai acquis une expérience très enrichissante après avoir été conseiller à Saint-Georges à 25 ans, maire à 29, préfet de Beauce-Sartigan à 31 ans et député-ministre dans le gouvernement Bourassa à 35 ans. J'apprécie cette chance d'avoir

pu m'impliquer aux pêcheries, à la santé et aux services sociaux, aux communications, aux approvisionnements et services », a-t-il avoué, mercredi, lors d'une conférence de presse dans son bureau de comté.

Complétant son mandat jusqu'aux prochaines élections, le père du 9-1-1 s'alloue quelques mois de réflexion avant de réorienter sa carrière personnelle.

■ La CSN dénonce les taxes

MONTREAL (PC) — Comme les sénateurs qui vont bientôt retourner sur la colline parlementaire pour annuler une décision qui a soulevé la grogne populaire, le ministre Gérard D. Levesque devrait, lui aussi, vite annuler les mesures fiscales impopulaires lors d'un minibudget moins ravageur qui serait adopté dès l'automne prochain, a estimé hier M. Gérard Larose, président de la CSN. « En ce jour de congé de la fête du Canada, les oreilles du ministre Levesque doivent lui bourdonner parce que beaucoup de monde pense aujourd'hui à lui », a lancé le leader syndical.

Gérald Larose a choisi le 1er juillet, date où les contribuables québécois commencent à voir leur chèque de paye frappé de la surtaxe de l'impôt, pour dénoncer de façon énergique la ponction d'un milliard de dollars du dernier budget provincial qui doit être complétée d'ici la fin de l'année.

**SERVICE DE DÉCORATION A DOMICILE GRATUIT!**

Nos décorateurs-designers se rendront à votre domicile et vous guideront sur le choix de stores, voilages, draperies, couvre-lits, papier-peint, peinture et couvre-plancher. Laissez-nous le plaisir de vous servir!

**SERVICE DE CONFECTION ET D'INSTALLATION A PRIX TRÈS COMPÉTITIFS!**

Jusqu'au 10 juillet

# VENTE DE STORES ET DRAPERIES

DE 25% À 40% DE RABAIS!

PRÊTS EN 48 HEURES

DE PLUS!

50% DE RABAIS

SUR TOUS LES STORES HORIZONTAUX EN P.V.C. 1" 22 GRANDEURS ET CHOIX DE 8 COLORIS!

SUR LES STORES VERTICAUX EN P.V.C. FABRIQUÉS PAR LA MAISON BOUCLAIR. LAMELLES DE 2 ET 3 1/2". CHOIX DE COULEURS ET DE MOTIFS.

**TOUT LE DÉPARTEMENT DE DRAPERIES ET TISSUS DÉCORATIFS**

Des milliers de mètres de tissus importés aux teintes unies ou imprimées. Poly-coton glacé uni, batiste, voile, dentelle, brise-bise, coton imprimé, plastique et vinyle, tissu imprimé pour enfant, tissu à recouvrement, tissu pour l'extérieur. Prix courant: 5,99\$ à 39,99\$ m.

PRIX SPÉCIAL À PARTIR DE: 4,79\$ m (voile 60")

**VENTE DE BLANC**

TOUTES NOS DOUILLETES ET ENSEMBLES DE DOUILLETES, DRAPS, ET ACCESSOIRES DE SALLE DE BAINS

20% DE RABAIS

BIEN D'AUTRES SPÉCIAUX EN MAGASIN!

OUVERT LE MERCREDI SOIR (SAUF CAPITALE ET LAURIER) OUVERT LE DIMANCHE (SAUF ST ROMUALD)

Vainier 365 Soumande 681-0644 La Capitale 5401, boul. des Galeries 628-8760

Place Laurier 95, route Kennedy 657-1321 833-4210

La maison Bouclair

Nauvchatel 4100, boul. de l'Auvergne 843-9330 Beauport 3315, du Carrefour 661-1345

L'important c'est que vous soyez satisfait!

TIRAGE DU 25 JUIN

# FÉLICITATIONS

M. JOSEPH ROUSSEAU DE QUÉBEC

# VOUS PARTEZ EN CROISIÈRE

JUSQU'À SAINT-PIERRE ET MIQUELON

1 CROISIÈRE PAR SEMAINE POUR 2 PERSONNES

Rester abonné cet été, c'est tout ce qui compte!

Vous aussi pouvez gagner en étant abonné au Soleil (abonnements 5, 6 et 7 jours). Tirages entre le 25 juin et le 13 août 1993, sous la supervision de Prissant Thibault-Peat Marwick Thorne.



ABONNEZ-VOUS 647-3333 1 800 463-2362

LE SOLEIL IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

## Accord de libre-échange nord-américain

# La décision d'un tribunal sème la confusion

WASHINGTON (PC et AP) — L'administration américaine soumettra l'Accord de libre-échange nord-américain comme prévu au Congrès, même si un juge vient de l'enjoindre d'effectuer une évaluation des impacts environnementaux de l'entente.

« Le juge n'a pas dit que nous ne pouvions pas aller de l'avant, a soutenu le représentant américain au Commerce, Mickey Kantor, hier matin, au cours d'une entrevue au réseau CBS. Le juge a indiqué que nous pouvions soumettre l'accord au Congrès sans l'étude environnementale, alors cela ne stoppe rien. »

### Réaction canadienne

Le gouvernement canadien veut connaître les intentions américaines avant de commenter en profondeur la décision rendue par un tribunal de Washington concernant l'accord.

L'accord commercial a été approuvé par le Parlement canadien et a reçu la sanction royale, mais il

ne deviendra pas loi avant qu'il ne soit ratifié également par les États-Unis et par le Mexique.

L'ambassadeur du Canada aux États-Unis, John de Chastelain, a déclaré que Washington devrait avoir assez de temps pour faire adopter l'entente au Congrès avant la date prévue pour sa mise en oeuvre, le 1er janvier 1994. Mais des trois pays, seul le Canada a adopté la législation nécessaire.

L'ambassadeur a affirmé qu'il s'agissait pour l'instant d'une question strictement américaine.

« C'est un de leurs tribunaux qui leur demande de faire ce que nous avons déjà fait, a-t-il déclaré. Le Canada a effectué une évaluation des impacts environnementaux de l'entente avant de la signer, en décembre dernier. »

### L'opposition

À la lumière des derniers événements, les partis d'opposition ont vite fait de critiquer le gouvernement conservateur pour avoir adopté la loi trop hâtivement.

« Le gouvernement a maintenant l'air ridicule. Non seulement il a perdu de son pouvoir de négociation mais il se retrouve peut-être les mains vides, car un appel pourrait prendre des mois, sinon des années », a déclaré le critique financier du Parti libéral, M. Herb Gray.

### La décision

Dans une décision rendue mercredi, le juge fédéral Charles Richey a statué que l'Accord de libre-échange nord-américain devait respecter la Loi sur la politique nationale sur l'environnement, qui exige une évaluation des impacts environnementaux des initiatives gouvernementales qui affectent l'environnement.

Le juge a fait valoir que l'entente aura des conséquences environnementales significatives sur l'environnement à la frontière américano-mexicaine, et qu'elle risquera d'aggraver les problèmes déjà sérieux qui existent dans cette région.

L'administration Clinton a annoncé mercredi en fin d'après-midi qu'elle en appellerait de ce jugement.

### D'autres options

Hier, le président Bill Clinton a déclaré aux journalistes que son administration étudiait « d'autres options qui lui permettraient d'al-



Le secrétaire américain au Commerce, M. Mickey Kantor, soutient que la décision du tribunal ne change rien au projet de libre-échange nord-américain, mais que cette décision « minait la capacité du président de conclure des traités commerciaux internationaux ».

ler de l'avant cette année ».

L'administration américaine pourrait notamment demander aux congressistes de clarifier la Loi sur la politique nationale sur l'environnement afin de spécifier qu'une évaluation des impacts environnementaux n'est pas nécessaire pour les ententes internationales.

Une telle évaluation sur les impacts de l'accord nord-américain prendrait au moins six mois, et peut-être même quelques années.

C'est à la demande d'une organisation de consommateurs, Public Citizen, et deux organisations environnementales, le Sierra Club et les Amis de la Terre, que le juge Richey s'est penché sur l'Accord de libre-échange nord-américain.

Les trois organismes se sont félicités de leur victoire mercredi, mais hier, Public Citizen s'est dit

déçu de voir l'administration en appeler du jugement.

### Réactions au Mexique

Les marchés boursiers de Mexico ont perdu près de deux points dès l'annonce de la décision du tribunal, mais le secrétaire mexicain au Commerce, Jaime Serra Puche, a prédit que, malgré tout, l'accord entrerait en vigueur tel que prévu.

Attirées par une main-d'oeuvre à bon marché, plus de 2000 entreprises étrangères ont établi des usines d'assemblage au Mexique au cours des dix dernières années, surtout le long de la frontière de 3000 kilomètres entre le Mexique et les États-Unis. De nombreux travailleurs et des citoyens vivant le long de cette frontière ont éprouvé des problèmes de santé à cause de l'eau contaminée et d'autres produits.

## Au large de Saint-Pierre-et-Miquelon Chalutier canadien arraisonné par un remorqueur de la Marine française

MARYSTOWN, T.-N. (PC) — L'aube venait à peine de se lever hier, jour du Canada, qu'un remorqueur de la Marine française transportant de hauts fonctionnaires du gouvernement arraisonnait un chalutier canadien au large des îles Saint-Pierre-et-Miquelon.

Les autorités de l'archipel français, au sud de Terre-Neuve, affirment que l'Endeavor, propriété de Clearwater Fine Foods de Halifax, et qui pêchait pour le compte d'une compagnie de Terre-Neuve, était à cinq kilomètres à l'intérieur d'une zone contrôlée par la France.

Mais M. Lloyd Matthews, un membre d'équipage du chalutier, a déclaré au cours d'une entrevue par téléphone, à partir de Saint-

Pierre, qu'à sa connaissance, il n'était pas en eaux françaises.

Le bateau, dont le port d'attache est Yarmouth, en Nouvelle-Écosse, pêchait par un léger brouillard dans les eaux situées au sud de Terre-Neuve. La zone de 40 kilomètres de largeur entourant les îles a été établie par un tribunal international, l'an dernier.

La carte se trouvant à bord de l'Endeavor datait de sept ans et n'indiquait pas la nouvelle zone

française, a affirmé M. Matthews. Il a dit que les officiers français n'étaient pas armés et avaient traité les 12 Canadiens à bord avec courtoisie. Le gouverneur des îles, M. Yves Henry, se trouvait à bord du remorqueur Malabar au moment de l'arraisonnement.

Le capitaine canadien doit comparaître en cour aujourd'hui, pour y être accusé de pêche illégale en eaux françaises. Il devra probablement déposer un cautionnement. Il est passible d'amendes allant de 10 000 \$ à 100 000 \$.

Le ministre des Pêches Ross Reid a déclaré qu'il ne pouvait pas faire grand-chose. « Si nous trouvions un navire français en train de pêcher en eaux canadiennes, nous l'arrêterions et nous intentions des poursuites. Cela n'a rien à voir avec des conflits ou quoi que ce soit. C'est pourquoi, en un sens, ce n'est pas une question relevant des pêches. »

## Marcel Danis souhaiterait des élections le 27 septembre

OTTAWA (PC) — S'il n'en tenait qu'à lui, le principal conseiller électoral de Kim Campbell, les élections fédérales auraient lieu le 27 septembre et seraient déclenchées le 10 août.

C'est du moins ce que l'ancien ministre Marcel Danis a indiqué, mercredi matin, à sa sortie d'une réunion des députés conservateurs du Québec.

« Ma préférence serait une élection déclenchée durant le mois d'août pour se tenir à la fin de septembre », a-t-il d'abord dit avec prudence.

Mais avez-vous des dates en tête? ont demandé les journalistes. « Oui, le 27 septembre. Parce qu'après le retour du premier ministre de Tokyo, ça donnerait le temps au gouvernement d'annoncer certaines initiatives gouvernementales pendant la fin juillet et une partie du mois d'août », a-t-il précisé.

**SUPER SOLDE**  
en cours  
**40% 50%**  
sur collections d'été

**BAM. BIN**

PLACE DES QUATRE-BOURGEOIS 658-2218

## DERNIÈRE VENTE CESSATION D'ACTIVITÉS ENCAN

**RABAIS EXCEPTIONNELS SUR TAPIS DE PERSE!!**

**Parvizian**  
*Oriental Rug Masterpieces*

**SE RETIRE DES AFFAIRES**

La marchandise ne peut être retournée aux États-Unis à cause d'un embargo qui a cours actuellement!... Les articles des locaux de Parvizian à Montréal ont donc été transportés au Holiday Inn de Sainte-Foy. Parvizian, un nom associé à une très haute qualité de tapis iraniens et établi aux États-Unis depuis plusieurs années, doit malheureusement fermer ses portes à Montréal. Une fois de plus, les clients de Parvizian peuvent profiter de rabais extraordinaires sur un grand inventaire. Vous pouvez, vous aussi, en assistant à ce dernier encan, acheter le tapis de vos rêves! Misez une fois... deux fois... lors de cette vente spectaculaire, et à n'importe quel prix. Vous pouvez faire, avant l'encan, une offre qui ne pourra être refusée!! Une maison, c'est un lieu de repos, un refuge, là où chacun s'entoure d'objets qu'il aime...

**2 JOURS SEULEMENT!**

**HOLIDAY INN**  
3125, BOUL. HOCHÉLAGA  
SAINTÉ-FOY QUÉBEC  
418-653-4901

**LE SAMEDI 3 JUILLET 1993**  
ET  
**LE DIMANCHE 4 JUILLET 1993**  
INSPECTION PUBLIQUE À PARTIR DE 13h  
ENCAN: 14h LES DEUX JOURS!

**Parvizian**  
*Masterpieces*

Le plus grand détaillant de tapis orientaux aux États-Unis  
The largest Oriental Rug Dealer in the U.S.A.  
1828, rue Sherbrooke Ouest, Montréal H3H 1E4

**VOUS POUVEZ MÊME NOUS FAIRE  
UNE OFFRE AVANT L'ENCAN!!!**

## L'ÉVÉNEMENT NO 1 CHRYSLER, C'EST JUSTE POUR VOUS

**Bénéficiez des prix spéciaux Du Vallon, le LEADER Chrysler à Québec. DERNIÈRE SEMAINE**

**EXEMPLE: PLYMOUTH COLT 1993**  
Inventaire P-3020655

**PRIMEUR!**  
Nouvelle berline 4 portes

**12 VÉHICULES EN INVENTAIRE**

- Moteur 4 cylindres de 1.5 L
- Boîte manuelle 5 vitesses
- Rétroviseurs extérieurs à réglage intérieur
- Phares à halogène profilés
- Protection anticorrosion
- Servofrein
- Servodirection
- Radiocassette AM-FM
- Dégivreur électrique arrière.
- Grands enjoliveurs de roues

**11 798\$\***  
Transport: 415\$, en sus.

**212\$\*\***  
par mois (location)  
Terme de 48 mois.

**EXEMPLE: ACCLAIM**  
Inventaire P-1366001

**50 VÉHICULES EN INVENTAIRE**

- Coussin de sécurité
- Moteur 2.5 L
- Boîte automatique
- Climatiseur
- Radiocassette AM-FM stéréo

**Ensemble décor argent comprenant:**  
roues aluminium de style rallye, bandes décoratives et moulures latérales, porte-bagages, volant inclinable, régulateur de vitesse, banquette arrière rabattable.

**13 893\$\***  
Taxe sur le climatiseur incluse. Transport: 550\$, en sus.

**255\$\*\***  
par mois (location)  
Terme de 48 mois.

**CHEZ NOUS, C'EST LE CLIENT D'ABORD**

**DU VALLON**  
CHRYSLER PLYMOUTH LTÉE

2015, boul. Charest Ouest, Sainte-Foy (Québec) (au bas de la côte Myrand)

**Appelez maintenant 687-5510**



# SOLDE D'ARTICLES POUR JARDIN

Prix en vigueur les vendredi 2 juillet, samedi 3 juillet et dimanche 4 juillet 1993.

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Certains articles peuvent être en quantités limitées.

PLACE DES QUATRE-BOURGEOIS  
999, rue de Bourgogne, Sainte-Foy

PLACE FLEUR DE LYS  
550, boulevard Hamel, Québec

Le prix le plus bas est un prix Kmart

## COKE ou SPRITE

2 litres

SPÉCIAL 139\$

DEVENEZ MEMBRE DE MON CLUB!



POUR LES ENFANTS DE 3 À 12 ANS



Bonjour les amis!

Mon nom est Marty et je suis heureux que vous deveniez membre de mon club! Voici ce que vous obtenez lorsque vous devenez membre :

- Carte de membre officielle du Club des amis de Marty
- Kit de membre
- Club de biscuit de Marty
- Club d'anniversaire de Marty
- Et plus encore!

« Je serai au magasin Kmart de Place Fleur de Lys, les vendredi 2 juillet et samedi 3 juillet. »

GRATUIT

**259,97** RABAIS DE 40\$

Barbecue à gaz de 45 000 BTU. Surface de cuisson d'env. 750 po<sup>2</sup>, indicateur de chauffe et plus! A.S. 299,97

Bouteille vendue séparément

**189,97** RABAIS DE 60\$

Barbecue à gaz de 45 000 BTU. Surface de cuisson d'env. 690 po<sup>2</sup> et deux commandes. A.S. 249,97

Bouteille vendue séparément

**5,97** RABAIS DE 25%

Chaise de patio pliante Monaco. A.S. 7,97

**34,97** RABAIS DE 15\$

Matelas pliant. D'env. 72 x 30 x 3 po. A.S. 49,97

**7,97** RABAIS DE 20%

Fauteuil de patio à sangles. A.S. 9,97

**8,99** RABAIS DE 25%

Fauteuil de patio en résine à dossier haut. A.S. 11,99

**8,99** RABAIS DE 25%

Fauteuil de patio empilable en résine. A.S. 11,99

**6,97** RABAIS DE 35%

Ens. de 5 lumières suspendues pour patio. A.S. 10,97

**5,97** RABAIS DE 45%

Outils de jardinage de qualité. Choix de 11 articles fonctionnels. A.S. 10,97

**15,97** RABAIS DE 5,00\$

Dévidoir de tuyau à pose murale. A.S. 20,97

**5,97** RABAIS DE 33%

Arroseur oscillant couvre environ 2600 pi<sup>2</sup>. A.S. 8,97

**5,97** RABAIS DE 45%

Déchaumeur/déchiporteur. A.S. 10,97

**6,97** RABAIS DE 30%

Tuyau Swan "Fairlawn", 50 pi. Diam. 1/2 po. A.S. 9,97

**6,97** RABAIS DE 20%

Tuyau Swan "Fairlawn" en caoutchouc/vinyle, 50 pi. Diam. 1/2 po. A.S. 9,97

**3,97** RABAIS DE 33%

Jet d'arrosage avec raccords. A.S. 5,97

## GRANDE OUVERTURE DE NOTRE CENTRE DE LIQUIDATION À PLACE FLEUR DE LYS SEULEMENT vendredi, 9 h 30

Venez en grand nombre! Il y aura des activités pour les enfants, des ballons et un concours de coloriage.

Profitez de rabais de **20% à 50%** sur toute une sélection de marchandise.

Promotion **HOT-DOG et COKE** pour seulement **99¢**

Aucun bon de commande différée

### Hausse des primes de la SAAQ : démenti des Finances

QUÉBEC — Le sous-ministre des Finances Alain Rhéaume qualifie de « pure spéculation » la hausse de prime de 40 % pour les automobilistes en 1995 et garantit que la restructuration de la Société de l'assurance automobile du Québec empêchera toute augmentation « à moyen terme ».

Réagissant à la manchette du SOLEIL de mercredi voulant qu'il en coûte 92 \$ de plus pour rouler en 1995 à la suite de la ponction de un milliard dans le fonds de stabilisation de la société d'Etat annoncée dans le budget Levesque, M. Rhéaume donne l'assurance qu'en 1994, la facture totale de l'automobiliste restera inchangée.

Mais il est moins catégorique pour 1995 et les années subséquentes. « À court terme, le gouvernement a annoncé une garantie que le nouveau partage des contributions et des droits en faveur de la SAAQ sera suffisant pour empêcher les augmentations de primes », écrit-il dans une réplique qu'il a fait parvenir au journal.

Sans nier la nouvelle à la Société de l'assurance automobile, Daniel Gagnon, de la direction des communications, a refusé de commenter ce qu'il a appelé une « rumeur ». « Notre politique est de parler avec le maximum de rigueur de choses connues et bien établies. Des hypothèses actuelles à la SAAQ, on en fait des tonnes. De laquelle parle-t-on? » a demandé M. Gagnon qui s'interroge sur les sources du SOLEIL. « Je ne sais pas d'où ça sort ces chiffres-là, mais ça ne vient ni de la Direction générale, ni de la Direction des communications. »

Avant de prélever un milliard dans le fonds de stabilisation de la SAAQ, l'attaché de presse du PDG Jean-Marc Bard a rappelé que le gouvernement devait commencer par amender la loi de la Société. « Le gouvernement n'a pas déposé le projet de loi nécessaire pour aller chercher l'argent et il n'est pas question qu'on se prononce tant qu'on ne connaîtra pas ses intentions. »

« C'est prématuré », répond donc officiellement la SAAQ qui estime que la hausse appréhendée de prime de 40 % de l'assurance-automobile en 1995 est un « ballon » destiné « à ébranler le gouvernement et le ministre des finances ».

Sous un autre rapport, le sous-ministre Rhéaume a nié que le gouvernement ait l'intention d'imposer des modifications aux critères d'évaluation de la réserve actuarielle qui sert à payer les indemnités aux victimes d'accidents de la route.

### Les chefs de police craignent l'anarchie

OTTAWA — Craignant le pire, voire l'anarchie, les directeurs de police du Québec demandent au ministre de la Sécurité publique, Claude Ryan, de rappeler à l'ordre le plus vite possible les policiers qui ne font pas respecter les lois.

« Les policiers ont prêté serment de faire respecter les lois et les règlements et il y a actuellement des situations sur les routes du Québec où ils n'interviennent pas », a déclaré le directeur de l'Association des directeurs de police et de pompiers du Québec, Pierre Trudeau.

Par ailleurs, la menace d'une grève massive des employés de la fonction publique du Québec exige un règlement rapide du problème policier, prévient de son côté le directeur du service de police de la Communauté urbaine de Montréal, Alain Saint-Germain.

Si les policiers s'acoquinent avec les syndicats de la fonction publique, les risques de pagaille seront grands. « Je ne sais pas si on doit appeler ça de l'anarchie mais si, dans l'ensemble des employés du Québec, des mesures de pression impliquent aussi les policiers, on va se réveiller devant une situation majeure au Québec », a ajouté le directeur Saint-Germain.

**Le service de radiothérapie débordé**

**L'Hôtel-Dieu pourra embaucher trois techniciens**

QUÉBEC — Le ministère de la Santé et des Services sociaux est disposé à dégager un budget supplémentaire afin de permettre l'embauche de trois techniciens en radiothérapie à l'Hôtel-Dieu de Québec pour y réduire plus rapidement la longue liste d'attente de cancéreux en quête de traitement. Cette mesure temporaire permettrait d'allonger en soirée les heures de traitement.

par PIERRE PELCHAT  
LE SOLEIL

C'est ce qu'a indiqué, mercredi, Mme Marie-Claire Ouellet, l'attachée de presse du ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Marc-Yvan Côté, qui est présentement en vacances.

« Nous avons été informés de la situation à l'Hôtel-Dieu en début de semaine. Cette situation est malheureuse. Nous avons cependant obtenu l'assurance que tous les cas urgents de cancer seront traités à l'hôpital, même si le service d'oncologie refuse les nouveaux cas », a-t-elle affirmé.

Le directeur des services pro-

fessionnels à l'Hôtel-Dieu, le Dr Michel L'Heureux, est d'accord avec cette proposition dans la mesure où il est possible de recruter des techniciens et que cette solution soit temporaire. « Ce n'est pas agréable pour les médecins de devoir se présenter en soirée pour recevoir des patients. Pour les médecins, il faut tenir compte qu'ils doivent travailler aussi tôt le matin », a-t-il commenté.

À moyen terme, la meilleure solution demeure à son avis l'ouverture d'un nouveau centre à Rimouski et l'ajout d'un appareil au cobalt à l'Hôtel-Dieu.

**Agrandissement**

En plus de l'augmentation du nombre de cas de cancers, elle a indiqué que l'engorgement du service de radiothérapie était attribuable aux travaux de rénovation et d'agrandissement à l'Hôtel-Dieu qui ont perturbé les activités

du service. « Des efforts ont été faits pour éviter l'allongement de la liste d'attente mais on ne peut étirer l'élastique davantage dans le contexte actuel », a-t-elle opiné.

Des mesures supplémentaires auraient-elles dû être prises pour éviter la décision de refuser de nouveaux cas de cancer jusqu'à la fin de septembre ? « Plusieurs personnes pensent que tous les problèmes sont de la responsabilité du ministère. Le ministre ne peut gérer dans le quotidien les 900 établissements du réseau de la santé. Il ne peut se substituer aux gestionnaires. Sans mettre en doute leur compétence, c'est une responsabilité partagée », a répondu la porte-parole du ministre Côté.

Mme Ouellet croit que la situation va revenir à la normale à l'automne quand la liste d'attente aura diminué et que le service

d'oncologie ne sera plus perturbé par les travaux de construction.

À moyen terme, elle est confiante de voir la situation du traitement de radiothérapie des cancéreux s'améliorer avec l'ouverture d'un nouveau centre à l'hôpital de Rimouski. De nouveaux délais peuvent-ils en retarder l'ouverture prévue en 1995 ? « Pour Rimouski, il reste l'étape de l'approbation par le Conseil du Trésor. Ce n'est pas un caprice. Il y a un besoin. Le dossier a été bien mené », a-t-elle indiqué.

Quant au projet d'un septième appareil au cobalt à l'Hôtel-Dieu de Québec, l'attachée de presse a précisé qu'il faudra attendre quelques mois avant qu'une décision ne soit prise. « L'établissement devra présenter un dossier à la Régie régionale de la santé qui l'évaluera », a-t-elle précisé.

En ce qui concerne le projet

d'un nouveau service d'oncologie à Trois-Rivières, des groupes en ont fait la demande mais il semble que le dossier ne soit pas rendu très loin. « Il faut tenir compte de la capacité de payer des contribuables qui n'est plus ce qu'elle était », a-t-elle fait valoir.

Par ailleurs, concernant la possibilité de la fermeture du service d'oncologie à l'hôpital Charles-Lemoyne sur la Rive-Sud de Montréal, Mme Ouellet a été catégorique. Il n'est pas question de fermeture, du moins pour le moment. Cette avenue sera discutée à la Régie régionale de la santé de la Montérégie qui approuvera ou non le plan de restrictions budgétaires de cet hôpital. « Tous les efforts seront faits pour trouver d'autres moyens pour atteindre l'équilibre budgétaire avant de fermer ce service », a-t-elle souligné.

**Le futur Centre de cancer de Rimouski: vite, ça presse !**

RIMOUSKI — Le débordement du service de traitement du cancer par radiothérapie à l'Hôtel-Dieu de Québec force les autorités du Centre hospitalier régional de Rimouski (CHRR) et de l'Association du cancer de l'Est (ACEQ) à demander au gouvernement du Québec d'accélérer l'implantation du Centre du cancer avec radiothérapie à Rimouski.

par ERNIE WELLS  
collaboration spéciale

Dans une lettre que vient d'expédier le conseil d'administration du CHRR à la Régie régionale de la santé et des services sociaux, les administrateurs de l'établissement de santé réclament du Conseil du Trésor qu'il approuve sans tarder les plans et devis du plan fonctionnel et technique du CHRR, déjà autorisés par le ministère de la Santé et des Services sociaux, d'un montant de quelque 42 millions \$.

Ce plan prévoit notamment le Centre de cancer et la radiothérapie. Les autorités du CHRR croient que les plans définitifs pourraient être réalisés dans moins de six mois. Les travaux du futur Centre de traitement du cancer de Rimouski pourraient alors débuter le printemps prochain. À l'origine, ce centre devait ouvrir ses portes en 1995, mais avec la situation qui prévaut à l'Hôtel-Dieu de Québec, les intervenants régionaux du domaine de la santé espèrent que Québec comprendra l'urgence de procéder le plus rapidement possible dans ce dossier.

Le cri d'alarme lancé mardi par la direction de l'Hôtel-Dieu de Québec fait craindre le pire aux personnes atteintes d'un cancer dans l'Est du Québec. Selon l'ACEQ, plus de 400 patients de la région sont traités à chaque année à l'Hôtel-Dieu de Québec, ce qui représente environ la moitié des patients atteints d'un cancer dans

cette région. Un grand nombre se tournent plutôt vers la chirurgie ou refusent carrément la radiothérapie en raison notamment de l'éloignement. Et voilà maintenant que les patients de l'Est pourraient être obligés d'aller encore plus loin que Québec pour recevoir rapidement les traitements appropriés à leur état, dans les centres de Montréal, Sherbrooke et Chicoutimi. Encore là, le délai pour obtenir un rendez-vous varierait entre un et deux mois.

**EN DERNIÈRE HEURE, PINCÉS À LA DOUANE**

Pincés à la douane au poste frontière en direction d'Old Orchard où ils se rendaient afin de se faire griller, ont été arrêtés, monsieur H. Gaspé et madame Emma Lefondmarin. Monsieur de Gaspé était rouge de colère et madame Lefondmarin verte de peur. Suite à leur arrestation, ils ont décidé de rebrousser chemin et seront de retour au Manhattan tout le mois de juillet.

à partir de **895\$**

aussi **TABLE D'HÔTE 1495\$** disponible à

l'originial **MANHATTAN**

2635, boul. Hochelaga  
Place de la Cité  
Sainte-Foy (Québec)  
Tél.: 657-1670



**METTEZ DU SOLEIL DANS VOTRE QUOTIDIEN**

**LE SOLEIL**  
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

**Manoir Richelieu**

**FORFAIT CROISIÈRE SUR LE SAGUENAY**

incluant: 2 couchers, 2 soupers, 2 petits déjeuners, 1 croisière de 4 heures (repas inclus) sur le Saguenay. Transport non fourni.



**135<sup>50</sup>** par jour par pers. occ. double

(Activités de l'hôtel et pourboire inclus - Taxes en sus)

**FORFAIT ARTS et SPECTACLES**

incluant: 2 couchers, 2 soupers, 2 petits déjeuners, 1 soirée au théâtre de l'hôtel ou spectacle

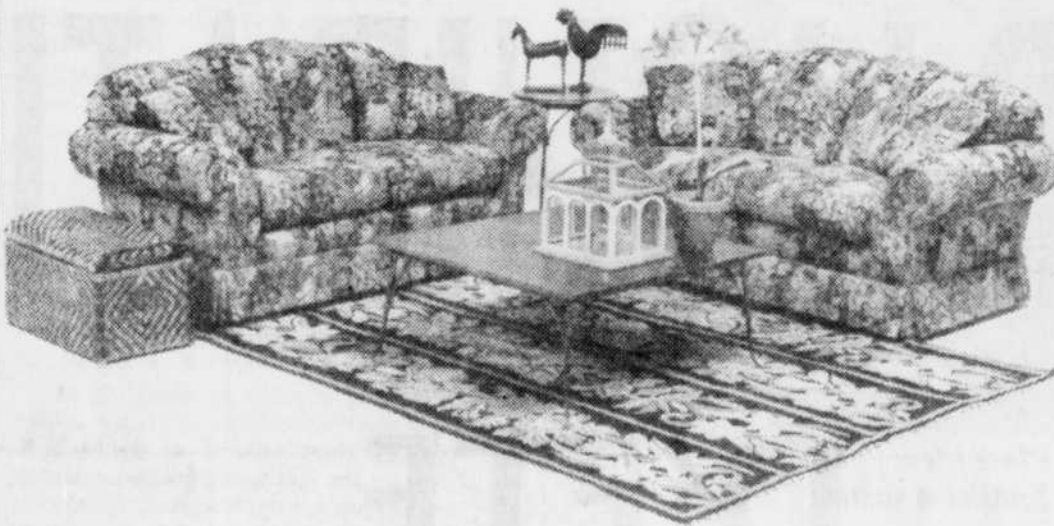


**249\$** par pers. en occ. double

(activités de l'hôtel et pourboire inclus - taxes en sus)

Pour réservations:  
**1-800-463-2613**

**2 POUR 1**



**2 POUR 1595\$**  
TPS 7% INCLUSE

UNE VALEUR DE 3 190 \$

Canapés aux formes épanouies et très invitants, habillés d'un joli jacquard vert et bordeaux.

**2 POUR 1695\$**  
TPS 7% INCLUSE

UNE VALEUR DE 3 390 \$

Canapés très accueillants et très confortables, aux lignes harmonieuses, garnis de cuir véritable bleu foncé.



**2 POUR 1995\$**  
TPS 7% INCLUSE

UNE VALEUR DE 3 990 \$

Canapés très confortables avec coussin cale-reins et double coussinage au siège, garnis de cuir véritable vert.

**QUANTITÉ LIMITÉE**

**AUCUN PAIEMENT AVANT L'AN PROCHAIN\***

\*Conditionnel à l'approbation du crédit-Acompte 30%-Intérêt à compter du 12 janvier 1994 sur solde dû.

**LA GALERIE DU MEUBLE**

**5 MAGASINS BIEN DIFFÉRENTS**

▲ CLASSIQUE:  
1215, boul. Charest O.  
Tél.: 681-0171

■ CONTEMPORAIN:  
18, rue Courcellette  
Tél.: 681-0171

◆ ROCHE BOBOIS:  
9, rue Courcellette  
Tél.: 681-4101

● CUIR NO 1:  
2960, boul. Laurier  
Tél.: 681-0171

▲ SOFA DESIGN:  
10, rue Courcellette  
Tél.: 681-2302

**HEURES D'OUVERTURE : LUNDI AU MERCREDI 9 H À 17 H 30 • JEUDI ET VENDREDI 9 H À 21 H • SAMEDI 9 H À 16 H**

## Présumé groupe de receleurs démembré

MONTRÉAL (PC) — Domenico Rossi, celui que les policiers considèrent comme le plus important receleur de la région montréalaise, a été arrêté mardi au terme d'une enquête de six mois menée par divers services de police de l'Ontario et par l'escouade antigang du SPCUM.

Dominico Rossi, 42 ans, et deux complices présumés, Alessandro Marcadella, 23 ans, et Calergo Libertella, 46 ans, ont été arrêtés après être tombés dans un guet-apens tendu par des agents doubles.

L'enquête a été effectuée par les policiers de l'escouade antigang du SPCUM, de Toronto, de North York, de Peel et de la police provinciale de l'Ontario.

En janvier dernier, des agents doubles sont d'abord entrés en contact avec l'organisation de Rossi pour offrir de lui louer des entrepôts.

Ils espéraient que Rossi et les siens viennent y cacher des marchandises acquises de voleurs de trains routiers.

Pour donner le change, ces agents doubles se déplaçaient en BMW et se donnaient les airs de criminels prospères.

D'après les informations recueillies, l'organisation de Rossi s'intéresse pratiquement à tout ce qui se vend, des cigarettes au matériel électronique.

Le recel de marchandises volées dans des semi-remorques permet d'amasser des sommes colossales.

À titre d'exemple, excluant le port et les gares de triage des compagnies ferroviaires, il s'est volé pour environ 85 millions \$ de marchandises dans des trains routiers sur l'île de Montréal au cours des cinq dernières années.

Le lieutenant-détective André Lapointe, de l'antigang, avance toutefois que les receleurs de la région montréalaise, de plus en plus échaudés par les succès récents du SPCUM à les contrer, préfèrent faire affaires ailleurs.

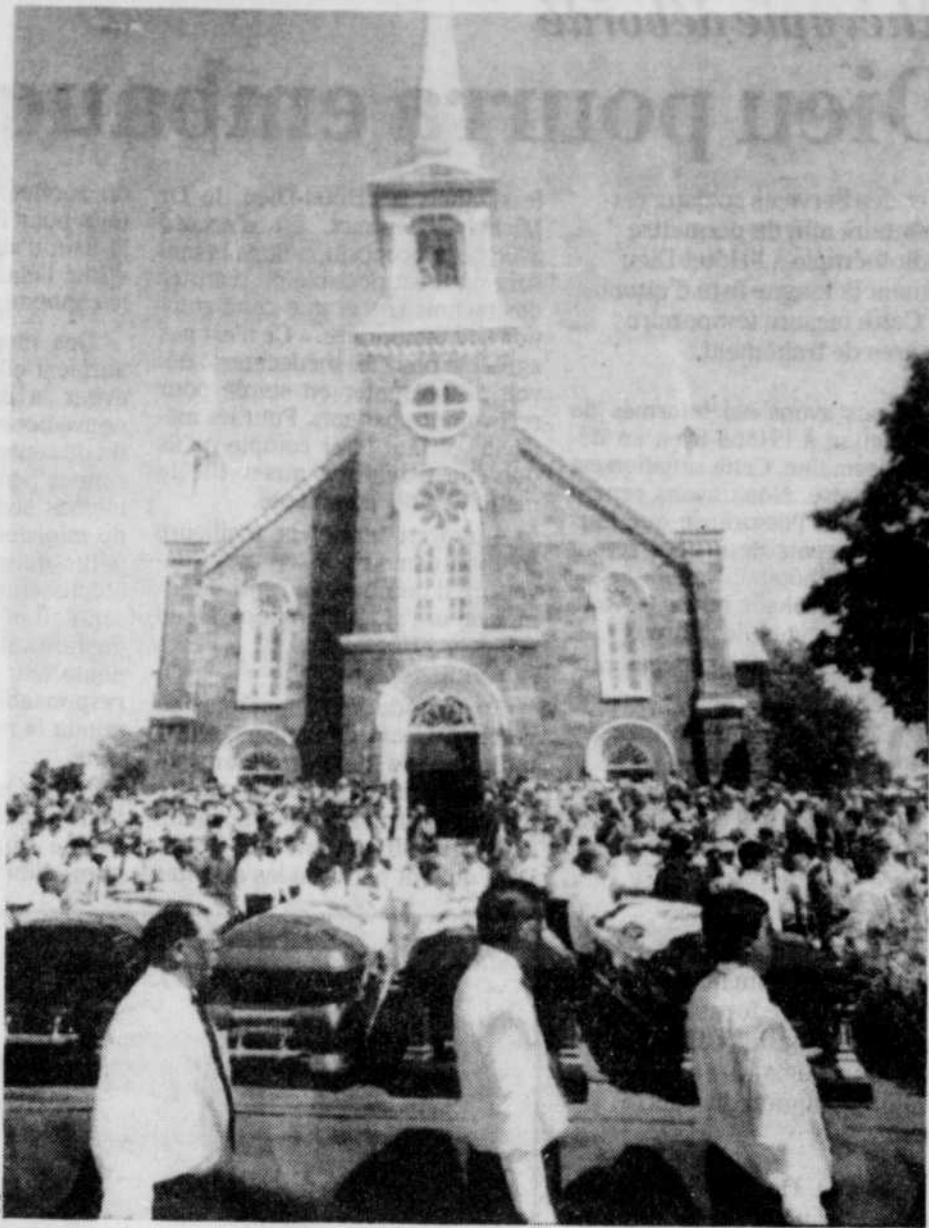
Rossi, Marcadella et Libertella ont été arrêtés mardi à Cornwall où ils avaient été invités par des agents doubles à visiter un entrepôt.

Ils ont été accusés de complot et recel.

Les policiers recherchent trois complices présumés du trio. Il s'agit de Sylvain Bergevin, 31 ans, René Boulet, 35 ans, et Pierre Poirier, 31 ans.

## Morts en devoir

Presque toute la population de Warwick s'est donné rendez-vous hier à l'église paroissiale Saint-Bernard pour les funérailles des quatre pompiers morts dans une explosion de 4000 litres de gaz propane dimanche. 900 pompiers du Québec, du Canada et des États-Unis étaient en outre présents à l'événement.



## En Bref

### ■ Motocycliste tué

SAINTE-FOY — La police de Sainte-Foy a rendu publique l'identité du motocycliste qui a perdu la vie vers 00 h 30, mercredi, à l'angle du boulevard Du Vallon et de la rue Hochelaga. Il s'agit de Daniel Morin, 27 ans, de la rue de la Retraite, à Sainte-Foy. La victime, qui circulait sur Du Vallon direction sud, avait omis de s'arrêter au feu de circulation. Il a été projeté quelque 50 m plus loin, sous un véhicule. La mort a été instantanée.

### ■ Mort d'un juge

QUÉBEC — Ancien député de Bellechasse et de Montmorency, le juge Ovide Laflamme, de la Cour supérieure, est décédé mardi à la suite d'une longue maladie à l'âge de 67 ans. Il avait accédé à la magistrature 15 ans plus tôt. Originaire de Saint-Damien de Bellechasse, le juge Laflamme avait fait ses études à l'université Laval. De 1953 à 1958, il a siégé à la Chambre des communes comme député de Bellechasse. Puis, de 1968 à 1974, il a été député de Montmorency. Durant cette période, il a occupé la présidence du comité permanent des privilèges et des élections. Marié à Mme Thérèse Roy, le juge Laflamme était père de quatre enfants.

### ■ Attention aux originaux!

QUÉBEC — La Sûreté du Québec demande aux automobilistes qui traversent le Parc des Laurentides d'être très vigilants, car les originaux en bordure de la route sont très nombreux actuellement. Quatre fois plus d'accidents avec ces animaux se sont produits durant le mois de juin comparativement à la même période l'an dernier. Dix-neuf accidents contre 5 l'an passé ont été rapportés jusqu'à maintenant.

### ■ Incendie dans une tourbière

ST-SIMON — Un incendie qui s'est déclaré vers 20 h mercredi soir dans une tourbière de St-Simon près de St-Fabien, a fait pour 90 000 \$ de dommages. Selon la Sûreté du Québec, l'incendie serait de cause accidentelle. Le feu se serait déclaré près de l'endroit où des travaux de soudure avaient eu lieu au cours de la journée.

### ■ Agression sexuelle

QUÉBEC — Une jeune femme dans la vingtaine a été agressée sexuellement dans la nuit de mercredi à jeudi dans un logement de la rue Bégin à Québec. La victime accompagnait un homme à son appartement quand elle a été agressée. La police de Québec recherche toujours le suspect.

### ■ Bagarre en pleine rue

QUÉBEC — Deux individus de 25 ans comparaissent aujourd'hui au palais de justice de Québec sous des accusations de voies de fait. Les deux hommes ont attaqué un individu rue Pincoût à Québec, vers 4 h 35 hier matin et l'ont blessé à l'avant-bras.

### ■ Vol de coffre-fort

ST-STANISLAS — Des individus ont fait irruption à l'édifice municipal de la localité de St-Stanislas, près de St-Anne-de-la-Pérade mercredi et se sont enfuis avec le coffre-fort contenant une somme de 375 \$ en argent et 185 000 \$ en certificats de placements de la caisse pop. Si quelqu'un avait un indice pouvant retracer le ou les voleurs, bien vouloir communiquer avec la SQ au (418) 325-2272.

### ■ Bambin noyé

MONTRÉAL (PC) — Un enfant de trois ans et demi est mort noyé hier à Laval dans la piscine d'une résidence du quartier Laval-des-Rapides. Un flotteur ceint autour de la taille, le garçon se baignait en compagnie de sa mère qui s'est absentée pendant quelques minutes et à son retour, l'enfant flottait inanimé.

### ■ Bébé assassiné

MONTRÉAL (PC) — Un homme de 22 ans, Stéphane Sirois, a été arrêté hier pour le meurtre du bébé de 10 semaines de sa conjointe, à la suite des résultats d'une série de tests faits sur la dépouille de l'enfant au cours des derniers mois. Le petit Steven est mort le 12 mars à l'hôpital Maisonnette-Rosemont. La veille, le conjoint de sa mère avait demandé une ambulance pour y conduire l'enfant. Les ambulanciers ont repéré des marques suspectes sur son visage. La journée de la mort du bébé, des enquêteurs de l'escouade des homicides ont été saisis du dossier. Une autopsie, divers tests effectués depuis mars et l'enquête policière ont toutefois révélé que le bébé est mort de coups et blessures.

# 20% à 50% de rabais! SUPER LIQUIDATION D'ÉTÉ

Voici venu le moment de vous offrir une riche sélection de marchandise estivale, à prix de liquidation. Ne ratez pas cette occasion de vous procurer des articles dont vous pourrez profiter dès maintenant! De plus, le tout vous est offert à prix avantageux! Le choix peut varier d'un magasin à l'autre.

### 50% de rabais!

- Sélection de maillots de bain pour femmes.

### 25% de rabais!

- Sélection de maillots de bain Bodyglove pour femmes. (Rayon des articles de sport).

### 20% de rabais!

- Sélection de maillots de bain pour hommes

### 20% à 40% de rabais!

- Sélection de caleçons de bain pour hommes: O.P., Bodyglove, Brooks, Speedo, «north country» Eaton et autres.

### 20% à 50% de rabais!

- Sélection de t-shirts, shorts, pantalons, jupes, vestes, robes et vêtements d'extérieur pour femmes.

### 25% à 50% de rabais!

- Sélection de vestons pour hommes de London Fog et Merit

### 20% à 50% de rabais!

- Sélection de complets, de vêtements d'extérieur, de pantalons tout-aller et habillés, de chemises sport pour hommes ainsi que des vêtements sport pour jeunes hommes. Choix de marques connues telles que: Merit, London Fog, Dockers, Polo Ralph Lauren, Mexx.

### 20% de rabais sur accessoires pour la maison!

- Liquidation de modèles fin de série: lampes, plafonniers, miroirs, reproductions et cadres. Liquidation spéciale du fabricant: pièces décoratives en porcelaine, lampes de tables et d'appoint.

Achats en personne seulement.



# EATON

Argent remis si la marchandise ne satisfait pas

# LE MONDE



## Accord probable sur la restauration de la démocratie en Haïti

WASHINGTON (Reuter, AFP) — Les dirigeants militaires et le président déchu Jean-Bertrand Aristide ont répondu positivement hier à un plan global des Nations unies visant à restaurer la démocratie en Haïti.

Le plan prévoit la démission des dirigeants militaires qui ont destitué Aristide, tout en leur accordant une amnistie.

Le médiateur des Nations unies, l'Argentin Dante Caputo, a présenté hier ce plan à Aristide et au général Raoul Cédras, commandant des forces haïtiennes.

Affirmant la nécessité de « soutenir les négociations » pour le rétablissement de la démocratie en Haïti, la Maison-Blanche a annoncé hier soir la reprise de l'aide américaine directe à ce pays, sous la forme d'une assistance de 50 millions \$, dont la plus grande partie ne pourra toutefois être déboursée qu'après le retour au pouvoir du président déchu.

Dans un communiqué, la porte-parole de la Maison-Blanche, Dee Dee Myers, a révélé que le président Bill Clinton avait signé le 25 juin, « après des consultations approfondies avec les commissions compétentes du Congrès », une directive annulant les mesures qui empêchaient toute aide américaine directe depuis le coup d'État ayant renversé le père Aristide en septembre 1991.

### Accord imminent

Le médiateur Caputo a esti-

mé que la partie militaire était « sur le point d'arriver à un accord » pour le rétablissement de la démocratie en Haïti.

Un peu plus tôt, le chef de l'armée haïtienne, le général Raoul Cédras, avait indiqué que le plan proposé par Caputo constituait une « bonne base de discussion » et qu'une « solution pourrait être trouvée ».

Serge Charles, membre de la délégation du général Cédras aux pourparlers de New York, a précisé que le général Cédras avait « quelques réserves » sur le plan de Caputo, sans préciser lesquelles. Selon certaines sources, c'est le laps de temps prévu pour le retour au pouvoir d'Aristide qui n'est pas réglé. Le président déchu veut réintégrer ses fonctions dans six semaines alors que Cédras préférerait un délai d'au moins six mois.

Caputo n'a pas donné de détails sur son plan mais il a assuré que le projet avait « le plein appui » des quatre pays les plus actifs dans les tentatives pour résoudre la crise — le Canada, la France, les États-Unis et le Venezuela.

Les ambassadeurs auprès de l'ONU des quatre pays avaient été convoqués hier matin par Caputo pour connaître les détails du plan.

## Dans un gratte-ciel de San Francisco

# Un tireur fou tue huit personnes

SAN FRANCISCO, Californie (AFP, AP) — Un tireur fou a tué hier huit personnes dans un bureau d'avocats au 34<sup>e</sup> étage d'un gratte-ciel de San Francisco avant de se donner la mort, ont annoncé les autorités.

Sept autres personnes au moins ont été blessées par balles, selon la police.

L'homme, qui n'a pas été identifié, a, semble-t-il, retourné l'arme contre lui au moment où les forces de l'ordre approchaient, a indiqué un porte-parole de la police, Dave Ambrose. Son corps a été retrouvé dans la cage d'escalier entre les 33<sup>e</sup> et 34<sup>e</sup> étages.

Le maire de San Francisco, Frank Jordan, a déclaré à la presse que sept personnes — dont le tireur fou — avaient trouvé la mort à l'intérieur du building et que deux autres étaient décédées à l'hôpital.

Les autorités continuent à inspecter minutieusement les 48 étages du gratte-ciel à la recherche d'un éventuel deuxième tireur. Les urgences de la police ont en effet reçu un appel les assurant qu'une personne était retenue en otage au 32<sup>e</sup> étage.

Le drame a commencé lorsque le tireur, un homme d'âge moyen muni d'une arme automatique et d'un pistolet semi-automatique, a fait irruption dans la salle de conférences du cabinet d'avocats Pettit and Martin et a ouvert le feu.

L'homme s'était présenté quelques heures plus tôt dans le bureau pour faire une déposition.

Cinq des blessés ont été admis à l'hôpital général de San Francisco, trois d'entre eux dans un état sérieux, a indiqué un porte-parole. Une autre victime est dans un état stationnaire dans un autre hôpital de la ville.

### En direct à la télé

Un périmètre de sécurité a été dressé autour de l'immeuble situé dans le bas de la ville, mais les caméras de la chaîne CNN ont pu présenter un reportage en direct puisque leurs bureaux sont situés dans un immeuble voisin.

Les téléspectateurs ont pu observer le déplacement des civières vers les ambulances et le branle-bas policier.

La police a prévenu les personnes travaillant dans le gratte-ciel du danger, grâce au système d'intercom de sécurité, a raconté Jill Burns, secrétaire d'une société juridique au 26<sup>e</sup> étage.

Nancy Asbill, une avocate a témoigné: « Nous avons entendu l'alerte incendie. Puis nous avons vu les impacts de balles, la fumée. Nous sommes partis en courant ».

## Il est possible d'être riche et de ne pas payer un cent d'impôt

WASHINGTON (AFP) — En 1990, plusieurs centaines d'Américains ayant déclaré un revenu annuel supérieur à 200 000 \$ US n'ont pas payé un cent d'impôts à l'État fédéral tout en restant dans la légalité, selon le Service des impôts (IRS).

Pour le moment, ces débrouillards n'inquiètent pas l'IRS en raison de leur nombre très limité (un déclarant sur 1000 dans cette tranche de revenus, soit 779 foyers fiscaux), bien qu'en nette hausse d'une année sur l'autre.

Selon les statistiques de l'IRS, plus de 8000 autres foyers situés dans cette tranche supérieure ont payé moins de 5 % de leurs revenus aux impôts, et plus de la moitié ont versé moins de 25 %.

Le moyen le plus répandu pour éviter de payer des impôts est d'investir dans les obligations émises par les États et les administrations municipales pour financer les infrastructures. Les intérêts de ces obligations ne sont pas imposables.

Les pertes de sociétés, les dons charitables et les déductions sur certains investissements immobiliers constituent d'autres méthodes légales largement utilisées.

La nouvelle loi fiscale, prévue dans le plan de réduction du déficit budgétaire américain du président Bill Clinton, n'aura pas d'impact sur ces avantages fiscaux.



Une femme, blessée par le tireur fou, est transportée à l'extérieur du gratte-ciel.



L'Infiniti J30. 45 700 \$\*

# IL N'Y A AUCUNE FAÇON DE RENDRE CETTE ANNONCE AUSSI CONVAINCANTE QU'UN ESSAI ROUTIER.

*Nous pourrions vous parler en long et en large de la suspension à bras multiples sophistiquée de la J30, de son différentiel autobloquant à visco-couplage et de son moteur à 24 soupapes et 210 chevaux.*

*Nous pourrions décrire en détail l'intérieur, véritable cocon de cuir fauve et de noyer raffiné.*

*Nous pourrions vanter les nombreuses vertus des ceintures de sécurité avec tendeurs, des deux coussins de sécurité gonflables et des montants du toit injectés de mousse.*

*Mais nous avons tout simplement envie de vous inviter à voir la J30 de plus près dans notre salle d'exposition.*



INFINITI

Une création Nissan

INFINITI QUÉBEC  
5055, boul. des Gradins, Québec  
(418) 528-2525

Les gens aiment l'Infiniti pour les petits détails et l'élégance de leur contour de sécurité. \*P.D.S.F. pour la J30 d'Infiniti en date du 1<sup>er</sup> juin. Taxes et transport en sus.

### Entrepôt sous-marin de drogue

AMSTERDAM (AFP) — Un mini-sous-marin équipé d'une caméra vidéo a découvert un énorme dépôt sous-marin de haschisch, au large des Açores, a annoncé hier la police néerlandaise. Les plongeurs de mines néerlandais Schiedam n'en sont pas revenus le 26 juin lorsqu'ils ont fait cette découverte. Au total, 20 tonnes de haschisch ont été remontées à bord du navire de la marine néerlandaise. La drogue avait été placée dans des conteneurs étanches se trouvant à 30 mètres de la surface. Les Açores représentaient de ce point de vue un localisation intéressante pour les trafiquants, quasi à mi-chemin entre les marchés américain et européen.

### Fin de l'état d'alerte en Irak

WASHINGTON (AFP) — Les forces militaires irakiennes ont levé l'état d'alerte avancée dans lequel elles avaient été placées à la suite de l'attaque américaine aux missiles de croisière lancée la fin de semaine dernière sur Bagdad, a annoncé hier le Pentagone. « Il semble qu'elles reviennent à leur statut normal », a déclaré le porte-parole du département de la Défense, le capitaine Michael Doubleday. Les militaires irakiens avaient notamment dispersé des avions et déplacé des unités terrestres à la suite du raid contre un centre de renseignements à Bagdad, selon le Pentagone.

### Le sang coule à Jérusalem

JÉRUSALEM (Reuter) — Deux Arabes ont été tirés hier sur un autobus à Jérusalem, blessant mortellement une Israélienne, après quoi ils se sont emparés de la voiture d'une autre femme avant de tomber, avec leur otage, sous les balles de l'armée, à un barrage routier. C'est l'attentat le plus grave commis à Jérusalem depuis que le premier ministre israélien, Yitzhak Rabin, a bouclé la Cisjordanie et la bande de Gaza occupées pour empêcher les agressions de Juifs. À Paris, où il séjourne actuellement, Rabin a imputé l'attentat aux intégristes musulmans qui veulent à tout prix saboter les pourparlers de paix israélo-arabes de Washington.

### 125 000 \$ pour le chapeau oublié

LONGVIEW, État de Washington (AFP) — Un tribunal vient d'accorder à une veuve américaine 125 000 \$ de dommages-intérêts : son mari n'aurait pas dû être enterré sans son chapeau de cow-boy. Mme Barbara Hughes avait porté plainte contre la maison de pompes funèbres responsable des obsèques de son époux après avoir appris qu'il était parti pour sa dernière demeure sans le couvre-chef en feutre qu'elle avait elle-même choisis.

### Endeavour a atterri en Floride

CAP CANAVERAL (Reuter) — La navette spatiale Endeavour et ses six astronautes ont pu finalement atterrir hier au Centre spatial Kennedy, en Floride, où le ciel était dégagé. L'atterrissage de la navette - qui a ramené sur Terre le satellite scientifique européen Eureka - était prévu initialement mardi mais deux jours de mauvais temps avaient empêché Endeavour de faire route vers sa base.

### Mission spatiale franco-russe

BAÏKONOUR, Kazakhstan (Reuter) — La fusée transportant deux cosmonautes russes et un spationaute français a quitté hier le pas de tir de Baïkonour, au Kazakhstan, pour rejoindre la station spatiale orbitale Mir. Alexandre Serebriov, Vassili Tsebliev et Jean-Pierre Haignère forment l'équipage de la quatrième mission spatiale franco-russe depuis 1982. Au cours de cette mission de trois semaines, les trois hommes meneront une série d'expériences médicales et scientifiques. Trois sorties dans l'espace sont inscrites au programme.

### Mandat contre Winnie Mandela

JOHANNESBURG (AP) — Un mandat d'arrêt a été délivré hier à l'encontre de Winnie Mandela pour non-versement de 15000 rands (environ 5000 \$) d'amende auxquels elle avait été condamnée pour participation à l'enlèvement de quatre jeunes gens à son domicile de Soweto en décembre 1988, a-t-on appris auprès de la Cour suprême du Rand, à Johannesburg. En 1991, Winnie Mandela avait été tout d'abord condamnée à une peine de six ans de prison mais après appel, Winnie Mandela avait eu le droit de choisir entre le paiement de 15000 rands d'amende ou un an d'emprisonnement.

### Fermeture de bases américaines

WASHINGTON (AFP) — Le secrétaire à la Défense, Les Aspin, a annoncé hier à Washington un plan de fermeture ou de réduction d'activités visant 92 bases militaires américaines à l'étranger. Ce plan touchera essentiellement des installations américaines en Allemagne, a indiqué Aspin dans un communiqué. Par ailleurs, selon un haut responsable de l'administration, le président Bill Clinton a l'intention d'approuver la fermeture de 48 nouvelles bases militaires aux États-Unis ainsi que la restructuration de 19 autres, comme vient de le recommander une commission spéciale.

# LES ARTS ET SPECTACLES

## Un dernier week-end gargantuesque pour les amateurs de jazz et de blues

QUÉBEC — La preuve n'est plus à faire. Les amateurs de jazz et de blues de Québec ont eu droit depuis plus d'une semaine à de multiples concerts de qualité, leur confirmant que la Vieille Capitale avait enfin un festival de ligue majeure qu'on ne pouvait plus bouder et qu'on ne boude plus. La preuve en étant la forte affluente à la série de prestige au Musée du Québec. À tous les entractes, on entend des conversations évoquant l'étonnement ravi du public.

par LÉONCE GAUDREAU  
LE SOLEIL

Pour ce dernier week-end, l'affiche est gargantuesque.

Le grand public, moins familier

### les nuits internationales de jazz et de blues de Québec

voix réputée à travers les États-Unis. Musique soul, blues... rap! Tout de suite après ces chants afro-américains, la foule entrera dans le blues urbain du groupe Big Choulders de Chicago. En cas de pluie, le concert aura lieu à l'aréna du parc Victoria.

Un autre concert de clôture à surveiller est celui, au d'Auteuil, du guitariste virtuose Mike Stern, en compagnie du bassiste Alain

Caron et du batteur Ben Perowsky. On vous en reparle dans l'édition de demain.

Le public qui a su apprécier la série de jazz moderne au musée des Plaines, et qui s'apprête à aller voir le Steve Lacy Sextet (ce soir) et le Bernie McGann Trio (demain), serait bien avisé d'aller ensuite tendre l'oreille dans quelques bars associés au festival.

Ce serait d'abord au Sherlock Holmes où les Suédois du Triple Heather présentent leur hard-bop à la John Coltrane, de légers accents de free-jazz et des sonorités de musiques multi-ethniques. Demandez au patron de la boîte de baisser un peu le volume de sa musique disco au-dessus.

L'Aviatic Club et le Graffiti sont au même diapason, avec deux excellents ensembles de jazz nous venant de l'Ouest canadien: le Roy-Lerner-Clark Trio et le P.J. Terry Quintet. La pulsion rythmique est assurée par de solides batteurs, Terry Clark et Claude Ranger.

Enfin, le Clarendon et le Château Frontenac présentent deux excellentes chanteuses. Dans le premier cas, il s'agit de Diana Krall de Vancouver (et vivant maintenant à New York) dont la voix évoque celle de Carmen McRae, et dont le jeu au piano se rapproche de celui de Shirley Horn. Très jeune encore, Krall n'a toutefois pas atteint la maturité de ces deux artistes.

Au Château, la jeune chanteuse noire montréalaise, Jery Brown, parcourt des voies tracées par Ella Fitzgerald et Sarah Vaughan. L'inventif trio Jacques Faucher l'accompagne. Le public connaisseur pourrait lui demander de s'écarter un moment des standards imposés par le décor du lieu.



Vanessa Paradis aimerait beaucoup jouer de nouveau au cinéma.

## Vanessa Paradis évolue, mais ne change pas

MONTREAL (PC) — Tourner à Hollywood? « Vrai que j'ai reçu un César pour *Noce blanche*, mais je me fous de Hollywood. J'ai refusé beaucoup d'offres de cinéma depuis quatre ans. Que le scénario vienne du Japon, du Canada ou des États-Unis m'importe peu! Je cherche un super scénario, qui me convient. Je meurs d'envie de faire du cinéma, mais pas n'importe quoi ».

Jean-Paul Goude dirigeait le message commercial.

La cage d'oiseau a fait le tour du monde. Les États-Unis exceptés. Nos voisins du Sud ont refusé la pub Chanel, la jugeant trop... misogynne!

« Je ne voulais pas me mêler de publicité. Non pas que je sois contre, mais je m'imaginai mal comme telle. Je n'ai pourtant pas eu de mal à accepter de représenter Chanel. C'est une maison de mode fantastique. Je me parfumsais déjà Chanel no 5 quand j'avais 10 ou 11 ans. Et de travailler avec Jean-Paul Goude m'a rassuré tout à fait. C'est un directeur génial, reconnu mondialement ».

On l'a conspuée Et la critique? A-t-elle assommé Vanessa? Elle que le public attendait au tournant, qui la conspuait en 1988, la huait, la poussait jusque dans ses derniers retranchements.

Elle s'est reprise depuis, a gagné le prix Romy Schneider, aux Victoires de la Musique. On est loin de la minette dont parlaient les gens. Depuis, on la porte aux nues.

« C'est jamais tout noir ou tout blanc. Les gens jouent sur la corde sensible des artistes. La critique m'a agressée. Moi, je ne fais pas de compromis. Je suis passionnée par ce que je fais. Les gens ont changé d'avis, c'est tout ».

Plus récemment, Vanessa Paradis devenait le nouveau visage des parfums Chanel, dont



Le Steve Lacy Sextet est au Musée du Québec ce soir.

## Avec Randy Weston et Abdullah Ibrahim

### Un voyage de retour aux sources africaines

Deux récitals. Randy Weston (samedi dernier) et d'Abdullah Ibrahim (avant-hier), tous les deux recueillis devant les touches blanches et noires du piano. Le public, pressentant qu'il allait entreprendre un voyage aux sources mêmes du jazz, retient son souffle. Commence alors ce qui deviendra deux des grands moments de ce festival. Nuits « Black Africa »!

une critique de LÉONCE GAUDREAU  
LE SOLEIL

Aussi fort et durable qu'un baobab, grand, à portée de main du paradis auquel il aspire, le pianiste Randy Weston racontera en fait le voyage de retour aux sources africaines qu'il a entrepris au début des années cinquante et qu'il a repris moult fois. Il le fera non seulement musicalement, mais aussi par ses explications en français précédant chacune de ses pièces.

Cet enfant du Bronx évoquera ainsi l'esprit des ancêtres, en saluant Monk évidemment, mais surtout en rendant sur son clavier le rythme africain. Son *Blue Moses* sera le sommet de ce concert.

Et puis, mercredi soir, ce fut au tour d'Abdullah Ibrahim de transmettre l'âme de cette musique africaine. Originaire du Cap, le Sud-Africain choisit plutôt le silence total en enchaînant toutes ses oeuvres sans permettre au public (la salle était comble) d'exprimer son bonheur.

On lui en saura gré puisque son concert prendra finalement la forme d'un voyage intérieur au coeur de la spiritualité africaine. Comme son prédécesseur, il évoque Monk, Coltrane aussi, à travers ses propres compositions. Son hommage à l'auteur de *Love Supreme* se fait aussi en ajoutant aux sonorités du piano celle de sa voix. Bref, deux récitals au coeur de cette musique afro-américaine dont on se souviendra longtemps après leur silence.



Le pianiste Randy Weston.

DU 2 JUILLET AU 8 JUILLET 1993

**GALERIES DE LA CAPITALE** 628-2455  
5401 Boul. des Galeries

**IL ÉTAIT UNE FOIS LA FORÊT (G)**  
13h, 14h35, 16h10, 17h45

**SLIVER (16+) v.f.**  
19h20, 21h40

**THE FIRM (G) v.o.a.**  
13h, 16h, 19h, 22h  
Laissez-passer non valide

**DENIS LA PETITE PESTE (G)**  
13h10, 15h10, 17h15, 19h10, 21h20

**LA MAGIE DU DESTIN (G)**  
13h30, 16h, 19h20, 21h35

**L'AVOCAT DU DIABLE (13+)**  
19h15, 21h35

**BLANCHE NEIGE (G)**  
13h15, 15h15, 17h15, 19h15

**FALAISE DE LA MORT (16+)**  
21h40

**STE-FOY** 656-0592  
2500 Boul. Laurier

**PARC JURASSIQUE (G)**  
13h20, 16h, 18h40, 21h10  
Laissez-passer non valide

**THE FIRM (G) v.o.a.**  
12h45, 15h45, 18h45, 21h50  
Laissez-passer non valide

**LE DERNIER DES HÉROS (13+)**  
13h, 15h50, 18h40, 21h30

**PARC JURASSIQUE**

**LE DERNIER DES HÉROS**

**DENIS LA PETITE PESTE**  
"UNE RÉALISATION DU PLUS HAUT COMIQUE qui touche le coeur et le corps"  
- Brian Linehan, CFBF/STANDARD BROADCASTING

**LA MAGIE DU DESTIN**

**FALAISE DE LA MORT**

WALT DISNEY'S CLASSIC

**Blanche Neige et les sept nains**

**FAMOUS PLAYERS**

ADMISSION POUR ADULTES EN MATINÉE: 5\$ DU LUNDI AU VENDREDI

**TOM CRUISE**

**THE FIRM**

VERSION 0. ANGLAISE

A PARAMOUNT COMMUNICATIONS COMPANY

# Pour les 25 ans du groupe Gillan se réconcilie avec ses coéquipiers de Deep Purple

QUÉBEC — Pour célébrer le 25<sup>e</sup> anniversaire de Deep Purple, le bouillant Ian Gillan s'est réconcilié avec ses coéquipiers Richie Blackmore, Roger Glover, Jon Lord et Ian Paice. Le résultat de cette nouvelle réunion : *The Battle Rages On*, un disque qui sera lancé au mois d'août.

par MICHEL BILODEAU  
collaboration spéciale

Eh oui ! un autre coup de théâtre dans la saga de Deep Purple ! Ça ne surprend plus personne depuis longtemps. Voilà quelques années, pour la première fois, Ian Gillan claquait la porte et annonçait son intention de travailler en solo.

Le motif de ce départ : la traditionnelle mésentente au sujet de l'orientation musicale. Ses compères avaient alors recruté Joe Lynn Turner, ex-chanteur du Rainbow de Richie Blackmore, et concocté *Slaves and Masters* (1990). Un disque honnête, mais qui n'a toutefois pas reçu l'accueil réservé à *Perfect Strangers* ou à *The House of Blue Light*.

De part et d'autre, les musiciens ont dû se rendre à l'évidence : à la veille d'un 25<sup>e</sup> anniversaire, Deep Purple ne pouvait être crédible que si Gillan réintégrait le groupe. De son côté, le chanteur, fort de ses précédentes expériences, seul ou en tandem avec Roger Glover, savait très bien qu'avec un disque solo, il allait pour ainsi dire repartir à zéro.

Bref, chacun devait mettre un peu d'eau dans son vin pour parvenir à un modus vivendi. Ce à quoi les cinq musiciens sont de toute évidence arrivés, puisqu'un nouvel enregistrement doit bientôt voir le jour sous le titre *The Battle Rages On*.

Et pour souligner ce quart de siècle, il est évidemment ques-



Ian GILLAN

tion d'une tournée mondiale qui se mettrait bientôt en branle.

### Zone X : vol. 2

MusiquePlus présente aujourd'hui la seconde émission de *Zone X*, consacrée à la situation des jeunes. Cette fois, on y effectue un tour d'horizon des perspectives d'avenir : études, travail, chômage...

Demain soir, le hard rock sera à l'honneur à *ConcertPlus*. Au menu : des prestations en spectacle de Metallica, AC/DC, Danzig et Pantera.

### Émission spéciale U2

Dimanche, MusiquePlus sou-

lignera l'imminente parution de *Zooropa*, le nouveau disque de U2, avec une émission spéciale de trois heures (de 15 h à 18 h). On pourra alors voir le vidéoclip de *Numb*, le premier extrait de *Zooropa*, et découvrir plusieurs autres pièces du disque. Des entrevues avec les membres du groupe, une rétrospective de l'aventure U2, un documentaire sur la réalisation de *Zooropa* et sur la tournée « ZOO TV » figurent aussi au programme.

### Compilation pour Parliament

Dans sa série *Chronicles*, la maison PolyGram poursuit la mise en valeur de son catalogue, en présentant *Tear The Roof Off 1974-1980*. Ce double CD résume la saga de Parliament, une des formations mise sur pied par un des maîtres du funk américain... George Clinton. Tout comme James Brown, il a eu une influence décisive sur l'évolution de la musique noire.

En plus des nombreux enregistrements parus sous les étiquettes Parliament et Funkadelic, le petit frère du président américain a signé plusieurs disques en solo, dont *The Cinderella Theory*, pour le compte de Paisley Park (la maison de disques de Prince).

Parlant de funk, mentionnons que dans sa série de rééditions « Funk Essentials », PolyGram lançait dernièrement *The Best Of The Bar-Kays*, *The Best Of Kool and The Gang 1969-1976*. EMI présentait pour sa part *Every 1's A Winner - The Very Best Of Hot Chocolate*, compilation de 19 pièces qui inclut évidemment le fameux hit du groupe *Every 1's A Winner*. Une pièce que la formation montrealaise Bootsauce a repris sur son premier disque intitulé *The Brown Album*.



Gene Hackman et Tom Cruise dans «The Firm».

# Pour affronter les dinosaures de Spielberg Après Arnold, voici Tom Cruise

QUÉBEC — Au tour de Tom Cruise de venir concurrencer les dinosaures du *Parc jurassique*. *The Firm*, de Sydney Pollack, fait à nouveau tenir au comédien le rôle d'un avocat (comme dans *Des hommes d'honneur*), mais cette fois aux prises avec les « top guns » de la mafia.

Parillaud) s'enrichit d'un nouveau film, d'origine franco-algérienne, *Automne octobre à Alger*. Cette évocation des manifestations sanglantes d'octobre 1988, vues à travers la vie d'une famille divisée entre un intégriste musulman et un frère défenseur de la liberté, a été couronnée au récent festival Vue d'Afrique à Montréal.

### George Thorogood au Capitole

Le guitariste rock George Thorogood revient à Québec, le 30 juillet à 20h 30, cette fois au Théâtre Capitole, avec son groupe The Destroyers. Lors de sa dernière visite à la salle Albert-Rousseau, le célèbre guitariste avait soulevé la foule avec ses classiques tels *One Bourbon, One Scotch, One Beer* et *Bad To The Bone*. Les billets sont en vente dès aujourd'hui à la billetterie du Capitole et dans le réseau Billetech.

### « Urgence » rapporte un autre 400 000 \$ à l'Institut Pasteur

PARIS (AFP)—Plusieurs chanteurs français, dont Françoise Hardy, Étienne Daho, Alain Chamfort et Jane Birkin, ont remis récemment à Paris un chèque de 400 000 \$ à l'Institut Pasteur, afin d'aider l'établissement dans son travail de recherche sur le sida.

Famous Players relance aussi, dans une version « revampée », le grand classique de Walt Disney, *Blanche-neige et les sept nains*.

# Peter Gabriel revient à Montréal en septembre

MONTREAL (PC) — Le chanteur britannique Peter Gabriel a annoncé mercredi qu'il participerait le 5 septembre à un grand festival à l'île Sainte-Hélène qui s'inscrit dans le cadre des tournées du World and Music Arts and Dance (WOMAD).

WOMAD est à l'origine d'une soixantaine de festivals tenus depuis 1982 à travers le monde et se veut un pont entre les arts traditionnels et la technologie de l'avenir.

« Le but de WOMAD, a expliqué en français Gabriel, est d'informer, de divertir les gens et de démontrer au plus grand nombre de personnes possible la valeur et le potentiel d'une société multiculturelle. »

### VIDÉOS VEDETTE

Cette compilation est réalisée grâce à la collaboration de Ciné Vidéo Club, SuperClub Vidéo et Vidéo de la grande région de Québec. Elle tient compte du nombre de locations de la semaine dernière. Le chiffre entre parenthèses indique le nombre de semaines de parution dans cette liste.

#### Les plus populaires

1. Une seconde chance (3)
2. Fatale (1)
3. Dracula (1)
4. L'amant (1)
5. Un monsieur distingué (3)

#### Dernières acquisitions

1. Les amis de Peter
2. Des hommes d'honneur
3. En toute bonne foi

#### Les plus vendus

1. Star Trek 6
2. Beethoven

#### Suggestions

1. Jennifer 8 (SuperClub Vidéo)
2. Le retour de Roxy (Vidéo)
3. Dracula (Ciné Vidéo Club)

### DU 2 AU 8 JUILLET 1993

**PLACE CHAREST**  
Du Pont et Boul. Charest 529-9745

JURASSIC PARK (v. française) (G) Digital 126 min.  
Samedi et mardi: 13:00 - 16:00 - 19:00 - 21:45 - 22:00  
Dim. lun. merc. jeu. et ven.: 13:00 - 16:00 - 19:00 - 21:45

COUPONS PROMOTIONNELS ET LAISSEZ-PASSER REFUSÉS

SUPER MARIO (v. française) (G) 101 min.  
14:00 - 17:00 - 19:30 - 21:55

LE DERNIER DES HÉROS (G) 13:40

LAST ACTION HERO (v. o. anglaise) (13+) 120 min.  
16:45 - 19:25 - 22:00

IL ÉTAIT UNE FOIS LA FORÊT (G) 72 min.  
14:15 - 16:20 - 18:30

BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN (G) 20:15

FALAISE DE LA MORT (16+) 112 min.  
13:50 - 16:15 - 19:15 - 21:35

DENIS LA PETITE PESTE (G) 92 min.  
13:30 - 15:40 - 18:10 - 21:15

LE DERNIER DES HÉROS (13+) 120 min.  
14:00 - 16:45 - 19:25 - 22:00

LA MAGIE DU DESTIN (G) 105 min.  
13:35 - 16:30 - 19:05 - 21:25

LAISSEZ-PASSER REFUSÉS

**CINEMA LIDO**  
Promenades Lévis-Lauzon 837-0234

LE DERNIER DES HÉROS (13+) 13:30 - 16:45 - 21:15

DENIS LA PETITE PESTE (G) 13:00 - 19:00 - 21:15

SUPER MARIO BROS (G) 13:00 - 19:00

SLIVER (v. française) (16+) 21:15

JURASSIC PARK (v. française) (G) 13:00 - 18:45 - 21:15

COUPONS PROMOTIONNELS ET LAISSEZ-PASSER REFUSÉS

LES FANTAISIES DU COEUR (13+) 13:00 - 19:00 - 21:15

**LE CLAP**  
2350 ch. Ste-Foy, Ste-Foy 650-CLAP

MA SAISON PREFEREE (G) 14:00 - 16:30 - 19:00 - 21:30

LA CRUISE (G) 15:15 - 19:15

**CINÉ-PARC BEAUPORT**  
Route 40 (sortie 320) 667-5362

LE DERNIER DES HÉROS (13+) 2e FILM: LE JOUR DE LA MARMOTTE (G)

DENIS LA PETITE PESTE (G) 2e FILM: LE GARDE DU CORPS (13+)

JURASSIC PARK (v. française) (G) 2e FILM: DRAGON (13+)

COUPONS PROMOTIONNELS ET LAISSEZ-PASSER REFUSÉS

**CINÉ-PARC DE LA COLLINE**  
Route 20 (sortie 311) 831-0771

JURASSIC PARK (v. française) (G) 2e FILM: DRAGON (13+)

COUPONS PROMOTIONNELS ET LAISSEZ-PASSER REFUSÉS

DES PILOTES EN L'AIR 2 (G) 2e FILM: MAMAN J'AI RATÉ L'AVION 2 (G)

**CINÉMA DE PARIS**  
Place D'Youville 694-0891

UN SEUL PRIX POUR TOUS, VOUS FAITES CHOISIR

1.00\$ 2.00\$ 3.00\$

**BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN**  
allitalia

PLACE CHAREST 529-9745  
Du Pont et Boul. Charest

### GUIDE CINÉMA CINEPLEX ODEON

PLACE CHAREST: MATINÉES À 5.00\$

\* Du lundi au vendredi, à l'exception des mardis à 4.25\$ et des jours fériés.

INFO-HORAIRE: CINÉMA ST-GEORGES: 228-7540 CINÉMA ALOUETTE: 337-2465

"Des les premières séquences de 'Jurassic Park', Spielberg nous ferre... et nous voici en plein cauchemar. Il nous tient pendant deux heures. Haletant."

— Serge Dusault, LA PRESSE

"... Quel spectacle! Quel film! Du grand Spielberg. Du Spielberg à la 'E.T.' et à la 'Indiana Jones'."

— Franco Nervo, LE JOURNAL DE MONTRÉAL

**JURASSIC PARK**

EN VERSION FRANÇAISE

Équipement à l'affiche aux cinémas suivants:

**STE-FOY** 656-0592 **CINEMA LIDO** 837-0234  
2500 boul. Laurier Promenades Lévis-Lauzon

**ST-GEORGES** 228-7540 **CINÉ-PARC BEAUPORT**  
St-Georges-de-Beauce Route 40 (sortie 320) 667-5362

**CINÉ-PARC DE LA COLLINE**  
Route 20 (sortie 311) 831-0771

LAISSEZ-PASSER ET COUPONS PROMOTIONNELS REFUSÉS

"UNE CRÉATION COMIQUE BRILLIANTE qui vous frappera droit au coeur et à la rate."

— Brian Linehan, CFRB/STANDARD BROADCASTING

"Si vous aimez 'Maman, j'ai raté l'avion', vous adorez DENIS!"

— Barb Ustina, YTV

"Hilarant! 'DENIS LA PETITE PESTE' vaut un million de rires!"

— Colleen Harby, PARENTING MAGAZINES

"Un A+! Un autre coup de maître de John Hughes!"

— Anne Langford, GLOBAL TV

v.l. de "DENIS THE MENACE"

**DENIS LA PETITE PESTE**

PLACE CHAREST 529-9745  
Du Pont et Boul. Charest

**CINEMA LIDO** 837-0234  
Promenades Lévis-Lauzon

**ST-GEORGES** 228-7540 **CINÉ-PARC BEAUPORT**  
St-Georges-de-Beauce Route 40 (sortie 320) 667-5362

**GALERIES DE LA CAPITALE**  
1401 boul. des Galeries 628-2455

**2ième FILM AU CINÉ-PARC**

"LA SURPRISE DE L'ÉTÉ!"

— FANTASMA

"LA COMÉDIE LA PLUS ROMANTIQUE DEPUIS 'WHEN HARRY MET SALLY!'"

— NEOLINK, WCN/SY/NEWS

DISTRIBUÉ PAR LES FILMS COLUMBIA / TRI-STAR DU CANADA

**LA MAGIE DU DESTIN**

version française de SLEEPLESS IN SEATTLE

PLACE CHAREST 529-9745  
Du Pont et Boul. Charest

**GALERIES DE LA CAPITALE**  
1401 boul. des Galeries 628-2455

"UN MEGASUCCÈS DE CATÉGORIE 'A'. Amateurs d'action - régaliez-vous."

— Jeff Craig, SIXTY SECOND PREVIEW

**SCHWARZENEGGER**

13 ANS + VIOLENCE

"LE FILM PARFAIT POUR CET ÉTÉ. Si vous n'aimez pas 'Last Action Hero', vérifiez votre pouls - vous n'allez vraiment pas bien."

— Larry King, CNN

"FANTASMAGORIQUE! Un film pour tous: action, rires, aventure et fantaisie. Les enfants, amenez-les vos parents."

— Bill Diehl, ABC RADIO NETWORK

"ARNOLD N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI BON!"

— Jeanne Wolf, HOLLYWOOD RADIO AYNOCATE

**LE DERNIER DES HÉROS**

version française de "LAST ACTION HERO"

PLACE CHAREST 529-9745  
Du Pont et Boul. Charest

**CINEMA LIDO** 837-0234  
Promenades Lévis-Lauzon

**STE-FOY** 656-0592  
2500 boul. Laurier

**CINÉ-PARC ST-GEORGES** 155e rue Est 228-8363

**CINÉ-PARC BEAUPORT** Route 40 (sortie 320) 667-5362

2ième FILM AUX CINÉ-PARCS

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

PLACE CHAREST 529-9745  
Du Pont et Boul. Charest

**CINÉMA MIDI-MINUIT**

502, St-Joseph, 522-2812

**SEXE NON STOP!**

DES 10h À 1h SPECTACLE CONTINU!

2 NOUVEAUX PLACES CHARENTS

ANGÉLINE CHEVALIER  
GARAGE À BITES DU VICE

NOUVELLE PROGRAMMATION TOUS LES MERCREDIS

CHARENTS 7 JOURS SUR 7

VIDÉOS XXX

A DES PRIX IMBATTABLES

**LA SURPRISE DE L'ÉTÉ!**

— FANTASMA

"LA COMÉDIE LA PLUS ROMANTIQUE DEPUIS 'WHEN HARRY MET SALLY!'"

— NEOLINK, WCN/SY/NEWS

DISTRIBUÉ PAR LES FILMS COLUMBIA / TRI-STAR DU CANADA

**LA MAGIE DU DESTIN**

version française de SLEEPLESS IN SEATTLE

PLACE CHAREST 529-9745  
Du Pont et Boul. Charest

**GALERIES DE LA CAPITALE**  
1401 boul. des Galeries 628-2455

**LA MAGIE DU DESTIN**

version française de SLEEPLESS IN SEATTLE

PLACE CHAREST 529-9745  
Du Pont et Boul. Charest

**GALERIES DE LA CAPITALE**  
1401 boul. des Galeries 628-2455

**SYLVESTER STALLONE**

**FALAISE DE LA MORT**

version française de CLIFFHANGER

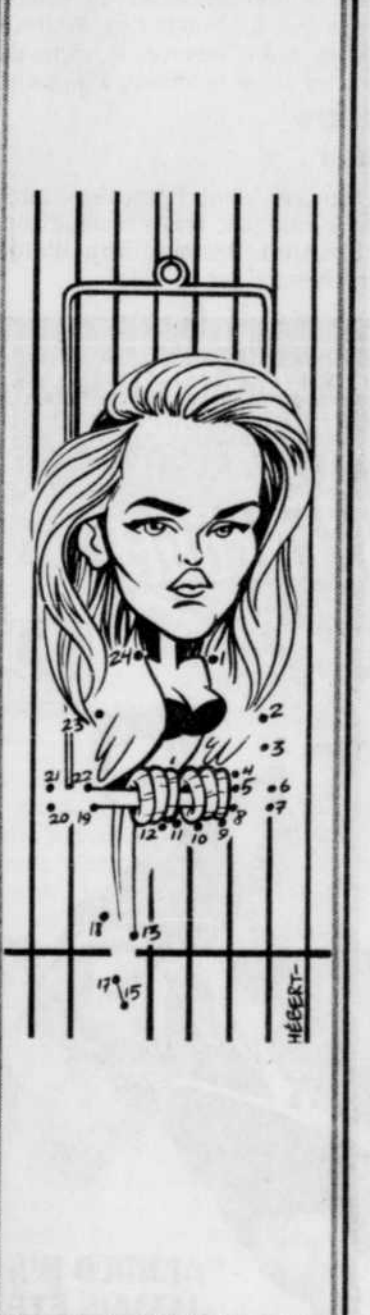
DISTRIBUÉ PAR LES FILMS COLUMBIA / TRI-STAR DU CANADA

PLACE CHAREST 529-9745  
Du Pont et Boul. Charest

**GALERIES DE LA CAPITALE**  
1401 boul. des Galeries 628-2455

16 ANS + VIOLENCE

**TA MUSIQUE DE VACANCES EN CARICATURE**



**Vous avez reconnu l'artiste caricaturé dans cette annonce?** Si oui, écoutez CHIK FM 98,9 entre 6h et 20h, du lundi au vendredi; un de ses succès sera diffusé trois fois. Lorsque vous l'entendrez, composez le 670-9099; la première personne à rejoindre l'animateur gagne instantanément une paire de lunettes de soleil.

Reliez ces points pour divulguer à l'animateur l'action de cet artiste afin d'être éligible au tirage d'un voyage pour 2 personnes à Orlando en Floride, d'une valeur approximative de 1 500,00\$ comprenant l'avion, l'hôtel et l'automobile.

**Bonnes Vacances!**  
Tirage d'un voyage tous les vendredis à 16h50.  
Règlements disponibles à CHIK FM 98,9.

une collaboration de:  
**Vacances Canadiennes**  
UN SERVICE EN VOYAGE

INTER VOYAGE  
NEW LOOK  
DOLLAR  
Delta/Orlando

**OÙ ALLER À QUÉBEC**

Faire parvenir vos communiqués à:  
**LISE GIGUÈRE,**  
LE SOLEIL,  
C.P. 1547, 390 St-Vallier Est,  
Québec, G1K7J6.  
Fax: 647-3374  
Tél: 647-3489

**Cinéma**

**CINEPLEX CHAREST (529-9745).** Parc jurassique (3) 13h, 16h, 19h, 21h45. G. Super Mario (5) v.f. 14h, 17h, 19h30, 21h55. G. Danger Pleine lune (4) 13h40. G. Last Action Hero (1) v.o. 16h45, 19h25, 22h. Il était une fois la forêt (4) 14h15, 16h20, 18h30. G. Beau coup de bruit pour rien (3) v.f. Much Ado About Nothing 20h15. G. Falaise de la mort (5) v.f. de Cliffhanger 13h50, 16h15, 19h15, 21h35. 16 ans. Denis la petite peste (1) 13h30, 15h40, 19h10, 21h15. G. Le dernier des héros (1) v.f. de Last Action Hero 14h, 16h45, 19h25, 22h. 13 ans. La magie du destin (1) 13h35, 16h30, 19h05, 21h25. G. Prix d'entrée: 8 \$; 4,25 \$ pour les 65 ans et plus et les moins de 14 ans. N.B. Possibilité de se procurer des billets à l'avance pour des représentations dans la même journée.

**CINÉ PARC BEAUPORT (667-5362)** La projection débute au crépuscule par le film principal. Écran 1: Le dernier des héros (1) v.f. de Last Action Hero et Le jour de la marmotte (1) 13 ans. Écran 2: Denis la petite peste (1) et Le garde du corps (5) 13 ans. Écran 3: Parc jurassique (3) et Dragon (4) 13 ans. Prix d'entrée: 7,50\$; 2\$ pour les 13 ans et moins.

**CINÉ PARC COLLINE (831-0778)** 19h15. Écran 1: Parc jurassique (3) et Dragon (4) 13 ans. Écran 2: Falaise de la mort (5) v.f. de Cliffhanger et Amos et Andrew (5) 16 ans. Prix d'entrée: 7,50\$; 2\$ pour les 13 ans et moins.

**CLAP (650-CLAP).** \*Coeur de métisse (4) v.f. de Man of the Human Heart 13h, 21h40. \*Tango (4) 13h15, 17h15, 21h15. \*Ma saison préférée (1) 14h, 16h30, 19h, 21h30. \*La crise (4) 15h15, 19h15. \*Automne-Octobre à Alger (1) 15h25, 19h30. \*Olivier, Olivier (4) 17h15. Prix d'entrée: 5 \$; 4,25 \$ moins de 14 ans et plus de 50 ans; 8 \$ pour les \*Super-Primeurs.

**GALERIES DE LA CAPITALE (628-2455)** Salle 1: Il était une fois la forêt (4) Tous les jours 13h, 14h35, 16h10, 17h45. G. Silver (5) v.f. Tous les jours 15h20, 21h40, 16 ans. Salle 2: The Firm (1) 13h, 16h, 19h, 22h. G. Salle 3: Denis la petite peste (1) Tous les jours 13h10, 15h10, 17h15, 19h10, 21h20. G. Salle 4: La magie du destin (1) Tous les jours 13h30, 16h, 19h20, 21h35. G. Salle 5: L'avocat du diable (5) Tous les jours 19h15, 21h35, 13 ans. Blanche Neige et les sept nains (1) 13h15, 15h15, 17h15, 19h15. G. Falaise de la mort (5) v.f. de Cliffhanger. Tous les jours 21h40. 16 ans. Prix d'entrée: 8 \$, 4,25 \$ enfants et âge d'or.

**LIDO (837-0234).** Salle 1: Le dernier des héros (1) v.f. de Last Action Hero 13h, 18h45, 21h15. 13 ans. Salle 2: Denis la petite peste (1) Tous les jours 13h, 19h, 21h15, 16 ans. Salle 3: Super Mario Bros (5) Tous les jours 13h, 19h. G. Silver (5) v.f. de Cliffhanger et Amos et Andrew (5) 16 ans. Salle 4: Fantaisies du coeur (5) 13h, 19h, 21h15, 13 ans. Salle 5: Le parc jurassique (3) Tous les jours 13h, 18h45, 21h15. G. Prix d'entrée: 8 \$; 5,50 \$ pour les 13-20 ans; 3 \$ pour les moins de 12 ans (sauf pour les films cotés 13 ans+) et plus de 65 ans.

**MIDI-MINUT (522-2828).** Vidéos XXX Angéline garage à bites (-) 10h15, 13h15, 16h15, 19h15. Les chevaliers du vice (-) 11h35, 14h35, 17h35, 20h35. 18 ans. Prix d'entrée: 7 \$.

**PARIS (604-0891).** Les survivants (4) v.f. de Alive 18h45, 13 ans. Dragon (4) 19h, 13 ans. Benny & Joon (4) 19h15. G. Des hommes d'honneur (4) v.f. A Few Good Men 21h15. G. Le garde du corps (4) v.f. de The Bodyguard 21h30. 13 ans. Sans retour (5) v.f. de Point of No Return 21h40. 13 ans. Prix d'entrée: 3 \$.

**SAINTE-FOY (656-0592)** Salle 1: Le parc jurassique (3) Tous les jours 13h20, 16h, 18h40, 21h10. G. Salle 2: The Firm (1) 12h45, 15h45, 18h45, 21h50. G. Salle 3: Le dernier des héros (1) v.f. de Last Action Hero. Tous les jours 13h, 15h50, 18h40, 21h30. 13 ans. Prix d'entrée: 8 \$, 4,25 \$ enfants et âge d'or.

**VIDÉOTHÈQUES - Bibliothèque Gabrielle-Roy, 350, rue Saint-Joseph Est. Rens: (529-0924).** 19h: Au chic resto pop.  
- Bibliothèque municipale de Charlesbourg, 7350, 1re Avenue, salle Reine-Malouin. Entrée libre. Rens: 624-7742. 14h: Splash.  
- Bibliothèque municipale de Charlesbourg, Succursale Bon-Pasteur, 425, rue Jean XXII. Rens: 624-7883. 14h: Le secret des Sélérites.

**Théâtre**

**PREMIÈRES DE CLASSE,** de Casey Kurtz. Avec Sylvie Cantin, Johanne Emond, Dominique Ouesnel et Marie-France Marcotte. Mar. au ven. 20 h 30, le samedi 19 h et 22 h. Théâtre Paul-Hébert, 1451, chemin Royal, Saint-Jean de l'Île d'Orléans. Rens: 829-2202. Billets: 22 \$ en semaine; 24 \$ les vendredis et samedis.

**LES PAILLONS DE NUIT,** de Michel Marc Bouchard. Avec Denise Gagnon, Antoine Laprise, Karl Poirier-Petersen, Normand Poirier et Michèle Sirois. Mar. au sam. 20 h 30. Théâtre de l'Île, 342, du Galendard, St-Pierre, Île d'Orléans. Rens: 877-5384. Billets: 22 \$ en semaine; 24 \$ les samedis.

**UN SUR SIX,** de Sam Bobrick et Ron Clark. Avec Gil Champagné, Jean-François Gaudet, Jean-Jacques Boulet, Marie-Josée Bastien et Renée Hudon. Mer. au ven. 20 h 30; sam. 18 h et 21 h. Théâtre d'été de Stoneham, 1420, avenue



Inauguré cette année, le premier théâtre d'été de l'université Laval présente « Une histoire tirée par les cheveux », une création collective librement inspirée de l'oeuvre de Lewis Carroll.

**MAIS QU'EST-CE QU'ON VA FAIRE AVEC,** de Bertrand B. Leblanc. Avec Jean-Guy, Denise Dubois, Pierre-Yves Charbonneau. Mer. au sam. 20 h 30. Théâtre de l'Héritière, 4950, rue Lionel-Groulx, St-Augustin. Sur le Campus Cap Rouge. Rens: 872-2011. Billets: 21 \$; sam. 23 \$.

**L'ALLIANE DAMNÉE OU LE CHÂTIMENT DU FOL,** de Lynn Murray. Avec René-Edgar Gilbert, Nancy Thibodeau, Linda Boucher, Guy-Daniel Tremblay et Léonard Lavoie (Les productions Episode). Par les Productions Episode. Ven. 19 h. Restaurant Bonaparte, 680, Grande-Allée est. Réservations: (418) 647-4747. Billets: 34,95 \$.

**ROMÉO, JULIETTE, WILLIAM ET MOÏ** Par le Théâtre Le Syndrome. Jeu. au Sam. 20h. Chapelle de la Vieille Maison des Jésuites, 2320, chemin du Foulon, Sillery. Prix d'entrée: 10\$. Rens: 845-3035.

**MAL DE MÈRES,** de Chantal Cadieux. Avec Nicole Leblanc, Yvon Bilodeau, Antoine Durand, Isabelle Miquelon, Christine Séguin. Mar. au ven. 20 h 30. Samedi 19 h et 22 h. Théâtre Beaumont St-Michel, 51, Route 132, Saint-Michel de Bellechasse. Rens: 884-3344. Billets: 24 \$.

**TOROS...FESOS...ET CASTAGNETTES...** de et mise en scène par Vincent Coulombe. Avec Ghislaine Couture, Christine Lanouette, Monique Pouly, Edith Tremblay-Gallienne, Jean-Paul Cormier, Vincent Coulombe et Marc Duguay. Ven. Sam. 20h. Théâtre des Fantaisies lyriques, salle des Fêtes, 745, route 138, Neuville. Rens: 652-1608.

**JE N'AIME QUE TOI,** de René Taylor et Joseph Bologna. Adaptation de Louise LaTraverse. Avec José Deschênes et Tony Cento. Mar. au sam. 20 h 30. Théâtre La Fenière, 1500, rue de la Fenière, Ancienne-Lorette. Réservations: 872-1424. Billets: 22 \$ en semaine; 24 \$ les samedis.

**UNE HISTOIRE TIRÉE PAR LES CHEVEUX,** de et avec Cynthia Dubé, Isabelle Mercure, Yanick Morin et Isabelle Thivierge. Ven. au dim. 20 h. Théâtre de l'Université Laval, Salle Henri-Gagnon, pavillon Louis-Jacques-Casault. Cité universitaire. Rens: 656-2765. Billets: 12 \$.

**MÈME HEURE L'ANNÉE PROCHAINE,** de Bernard Slade. Adaptation de Pierre Barillet et Jean-Pierre Grédy. Avec Danielle Drolet et Yves Erick Marier. Ven. Sam. 20 h. Le Théâtre en Feuilles, Auditorium de la station forestière de Duchesnay, 143, route Duchesnay, Ste-Catherine de la Jacques-Cartier. Rens: 875-5383. Billets: 16 \$; 14 \$ pour étudiant et aînés.

**SUR LES PAS DE SISSI,** de Yves Cantin. Avec Kristine Molnar, violoniste; Nicole Desjardis, pianiste; Nathalie Magnan, soprano; Josiane Bolly, mezzo; Gaetan Labbe, baryton; Yves Cantin, ténor et Denis Petermann, comédien. Mer. au sam. 20 h. Théâtre lyrique du Nord, Salle du centre de ski Le Relais à Lac-Beauport. Rens: 849-7123. Billets: 22 \$.

**LES GRANDES CHALEURS,** de Michel Marc Bouchard. Avec Meryelle Kirouac, Carol Chastard, Jacques-Henri Gagnon, Simone Chartrand et Réjean Vallée. Mar. au sam. 20 h 30. Théâtre d'été du Manoir du Lac Delage, 40, av. du Lac. Rens: 848-1818. Billets: 23 \$; 21 \$ en semaine.

**Soirées dansantes**

**Souper dansant.** Jeu. au sam. de 17h à 21h. Avec musiciens. Lollipop, 796, rue St-Joseph Est, mail Centre-Ville (ancien Baril d'huîtres).

**Tempo Dance sociale.** Tous les vendredis et samedis 20h: Soirée danse avec buffet. Prix d'entrée: 7\$; 5\$ pour les membres. Au 2700, Jean Ferrin, suite 105. Rens: 842-7556.

**Soirée avec la disco mobile CHIK.** Tous les jeudis, vendredis, samedis 22h. Bar Hollywood, Saint-Henri de Lévis. Animation, jeux et prix de présence.

**Danser pour parler.** Tous les vendredis 21h30. Animation: Christian Thibault. A Sillery, le Saint-Michel, 1720, St-Michel. Prix d'entrée: 6\$. Rens: 688-8868.

**Spectacles**

**SYLVIE TREMBLAY et HÉLÈNE PEDNEAULT** en supplémentaires. Mer. au sam. 20h. Théâtre Petit Champlain, 68, rue Petit Champlain.

**FEUX SACRÉS,** spectacle multimédia faisant revivre 5 siècles d'histoire. De Michel Lemieux et Victor Pilon. Basilique Notre-Dame-de-Québec, 20, rue Buade. Tous les jours 18h30, 19h45, 21h. Prix d'entrée: 5\$; 4\$ aînés et groupe; 3\$ pour les 12-17 ans; gratuit pour les moins de 12 ans.

**QUÉBEC EXPÉRIENCE.** Spectacle multimédia 3D au coeur de l'histoire de Québec. Spectacles continus en français et en anglais, en alternance, tous les jours de 9h à 22h. En français: 9h, 10h30, 12h, 13h30, 15h, 16h30, 18h, 19h30 et 21h. En anglais: 9h45, 11h15, 12h45, 14h15, 15h45, 17h15, 18h45, 20h5, 21h45. Prix d'entrée: 6\$; 4\$ âge d'or et étudiant; gratuit pour les moins de 6 ans. Promenades du Vieux Québec, 8, rue du Trésor. Rens: 694-4000.

**QUÉBEC ET LES GRANDS EXPLORATEURS.**



Inauguré cette année, le premier théâtre d'été de l'université Laval présente « Une histoire tirée par les cheveux », une création collective librement inspirée de l'oeuvre de Lewis Carroll.

**Colomb.** Le Jardin du Sommeil (dans le jardin d'artiste, à l'extérieur du Musée. Se termine la fin-octobre. Ornement sacrifié de Spring Haribut. Se termine le 6 septembre. Calices et ciboires, objets sacrés. Se termine fin août. Pierre Ayot et son Museum Circus. Se termine le 17 octobre. Adrien Hébert et la modernité. Se termine le 3 octobre. Dumier, scènes de la vie conjugale. Se termine le 22 août.

**MUSÉE BON-PASTEUR, 14, Couillard,** dans le Vieux-Québec. Dim. Jeu. 13h à 17h. Possibilité de visites de groupe au 694-0243. Vie et actualité de l'histoire des religieux du Bon-Pasteur. Objets, meubles d'époque, lieux historiques, vignettes explicatives et vidéos cassettes relatant l'histoire de la société québécoise depuis 1850.

**MUSÉE DE LA CIVILISATION, 85, rue Dalhousie (643-2158).** Tous les jours 10h à 19h. Possibilité de visites guidées. Prix d'entrée: 5\$. 4\$ adultes; 3\$ étudiant; gratuit 16 ans et moins. Entrée libre tous les mardis. Mémoires (salle 3): Vision de l'histoire du Québec; Objets de civilisation (salle 1): mobilier et objets témoins des valeurs québécoises. Aussi: La collection chinoise des Jésuites. La barque (salle 1): découverte sur le site du Musée, ses 250 ans en font la plus vieille embarcation légère du genre mise-à-jour sur le continent nord-américain. Messages (salle 4): moyen de communications entre les individus et les sociétés. La saga Viking (salle 3): univers de ce peuple de valeureux guerriers. Se termine le 1 août. Le Saint-Laurent, attention fragilité (salle 4): importance du fleuve et ses problèmes. Se termine le 12 septembre. Nomades (salle 3): Le nomadisme contemporain à travers 5 cultures. Se termine le 14 novembre. Drôle de zèbres. L'histoire illustrée par de drôles de personnages. Se termine le 10 octobre. Des enfants, des guerres, 1914-1993. Photographies illustrant le sort des enfants à travers 90 ans de guerres et de conflits dans le monde. Se termine le 6 septembre. Auto-portrait. Mode de transport utilitaire ou objet de culte? Se termine le 5 septembre.

**MUSÉE DE CIRE DE QUÉBEC, 22, rue St-Anne.** L'histoire de l'Amérique du Nord. Prix: 3 \$ adultes, 1,50 \$ enfants.

**MUSÉE DU ROYAL 22<sup>e</sup> RÉGIMENT.** Dans la Citadelle de Québec. Tous les jours 9h à 18h. Exposition racontant 300 ans d'histoire. Possibilité de visites guidées. Rens: 648-3563.

**MUSÉE DU SÉMINAIRE, 9, rue de l'Université.** Tous les jours de 10h à 17h30. Huit musées en un. Se termine en décembre. Les garde-manger de la ville: les marchés publics au Québec, XVII<sup>e</sup> siècle à nos jours. Se termine le 20 février. Portraits, 325<sup>e</sup> anniversaire du Petit Séminaire de Québec. Se termine le 15 mai. Souvenirs d'Égypte. Se termine en décembre. Passions et collections, le monde du timbre-poste. Se termine le 9 janvier. Si la Saint-Jean m'était contée, les défilés de la Saint-Jean-Baptiste à Québec 1950-1968. Se termine le 5 juin. Marc-Aurèle De Foy Suzor-Côté. Se termine en décembre. La bibliothèque oubliée. Se termine en octobre. Prix d'entrée: 3\$. 2\$ âge d'or; 1,50\$ étudiant et 1\$ pour moins de 16 ans. Entrée libre le mardi.

**LE NATURALIUM,** dans l'édifice du Hangar du Grand-Marché, dans le Vieux-Port. Tous les jours 10h à 21h. Prix d'entrée: 6\$; 4,50\$ pour les 60 ans et plus; 4\$ pour les 5-17 ans; gratuit pour les moins de 5 ans. Rens: 692-1515. Concept muséologique possédant 100 000 insectes et anthropodes de la collection de Georges Brossard et environ 300 mammifères naturalisés, 300 minéraux ainsi que quelques reptiles, batraciens et fossiles de la collection de Benoit Brossard.

**CHÂTEAU FRONTENAC, 1, rue des Carrières.** Dans le hall principal. Nos premiers 100 ans.

**VILLA BAGATTELLE, 1563, chemin Saint-Louis.** Sillery. Rens: 688-8074. Mar. au dim. 11 h à 17 h. De plume et d'esprit, thématique sur la chaise, plus spécifiquement la chaise aux objets sauvages. Se termine le 6 septembre.

**CENTRE D'INTERPRÉTATION DU VIEUX-PORT-DE-QUÉBEC, 100, rue Saint-André.** Euréka, la physique, c'est renversant. Se termine le 6 septembre.

**Exposition**

**Les institutions MUSEE DU QUÉBEC, 1, av. Wolfe-Montcalm,** Parc des Champs-de-bataille. Tous les jours 10h à 17h45. Prix d'entrée: 4,75 \$; 3,75 \$; 2,75 \$; \* Visites commentées les samedis et dimanches entre 13h30 et 16h30. \* Entrée libre le mercredi de 10h à 21h45. Expositions permanentes: La collection du Musée et La tourelle du pavillon Baillargé et L'Apothéose de Christophe

**Concert sous les Étoiles**  
du Royal 22<sup>e</sup> Régiment à la Citadelle de Québec, le 6 juillet à 19 h



Vous aimez la musique populaire, classique, les thèmes de cinéma et autres? Comme se veut la tradition, la Musique du Royal 22<sup>e</sup> Régiment offre cette année aux gens de la région de Québec sa 32<sup>e</sup> représentation annuelle du Concert sous les Étoiles. Un spectacle haut en couleur qui aura lieu sur les arrières de la Citadelle de Québec, la plus vieille forteresse militaire de l'Amérique du Nord. De plus, vous assisterrez à la cérémonie de la retraite de la Garde en Rouge. Vous perdrez le souffle en écoutant l'ouverture 1812 de Tchaïkovsky accompagnée des canons du 5<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie légère du Canada avec la participation de la Compagnie Franche de la Marine en habit d'époque et mousquet.

**Coordonnées générales**  
Lieu: La Citadelle de Québec  
Quand: Le mardi 6 juillet à 19 h  
Coût: 5\$; pour les enfants de 12 ans et moins: gratuit

**Billets:** Réseau Billetech, à l'entrée de La Citadelle, dans vos mess respectifs ou votre représentant d'unité

**NOTA:** \* Apportez vos chaises de paille  
\* En cas de pluie, le spectacle sera remis au 7 juillet

**UN SPECTACLE UNIQUE AU PROFIT DE LA FONDATION GÉNÉRAL VANIER**

Tickets: LAVISSE 2011 cjrj 1060 LESOLEIL Billetech

**BAR L'ATRIUM**  
Du mardi au samedi en soirée  
**DUO MA-GI**



5 à 7 du lundi au vendredi  
Buffet léger  
Musique d'ambiance

**DANCING BAR L'infraction**

Les jeudis VIP  
Damoiselles et dames  
100 cartes VIP offertes  
GRATITEMENT

N'oubliez pas le dimanche soir  
SOIRÉE DOUBLE VIE

**Québec Inn**  
7175, boul. Hamel Ouest  
Sainte-Foy (Québec) G2G 1B6  
(418) 872-9831

**Evenements spéciaux**

Visites guidées du Château Frontenac. Tous les jours 9h à 18h. Réservation nécessaire pour les groupes: Anne Gery au 692-3861.

La Compagnie Franche de la Marine. Démonstration d'armes et défilés dans les rues et places du Vieux-Québec, du mercredi au dimanche.

**CE SOIR**  
**Bar-Terrasse La Derive**

**Faites-vous plaisir...**

NE MANQUEZ PAS  
• Jeudi 20h musical - saxo-clavieriste  
• Spectacles - Jazz du vendredi 19h

Situé au parc nautique  
4158, chemin de la Plage Jacques-Cartier  
Cap-Rouge G1Y 1W3  
Tél. 650-7770

Proche d'un milieu naturel exceptionnel  
le Bar-Terrasse La Derive  
saura vous charmer, beau temps, mauvais temps.

Les Echos du monde artistique

Disque d'or à Jessye Norman

PARIS (AFP) — La soprano noire américaine Jessye Norman a reçu mercredi soir un disque d'or pour son CD Jessye à Notre-Dame. Ce disque d'or signifie plus 100 000 disques vendus en France (une rareté dans le domaine classique). Jessye à Notre-Dame a été éditée à Noël 1992. La cantatrice y interprète des chants et gospels célébrant Noël, accompagnée par l'Orchestre de l'Opéra de Lyon, le Choeur de Radio-France, sous la baguette de l'Américain Lawrence Foster.



Décès de Boris Christoff

ROME (d'après AFP) — Boris Christoff, l'une des voix de basse les plus appréciées dans les années 1950 à 1970, est décédé à Rome cette semaine. Agé de 79 ans, Boris Christoff était né en Bulgarie, mais vivait depuis 40 ans à Rome, où il avait débuté à l'opéra en 1946 dans La Bohème. Spécialiste du répertoire russe — son interprétation de Boris Godounov de Moussorgski était particulièrement célèbre —, mais apprécié aussi dans Verdi, notamment dans le rôle de Philippe III de Don Carlo, il s'était imposé dans les plus grands théâtres lyriques du monde, notamment à la Scala de Milan, à l'Opéra de Paris, aux Opéra de San Francisco et de Chicago, mais jamais au Metropolitan de New York.

Whitney Houston malade: excuses du New York Post

NEW YORK (AFP) — Le New York Post a publié mercredi une rétractation après avoir affirmé lundi que la chanteuse Whitney Houston avait été brièvement hospitalisée pour abus de pilules amaigrissantes. L'auteur de l'article a présenté des excuses publiques sur une station de radio. La chanteuse américaine, âgée de 29 ans, avait décidé mercredi de poursuivre pour diffamation le quotidien new-yorkais auquel elle réclame 60 millions \$ de dommages et intérêts. Whitney Houston « n'a pas été victime d'une overdose de pilules et ne prend pas de pilules amaigrissantes », écrit le Post en ajoutant que la chanteuse « n'a pas été hospitalisée au Mont Sinai de Miami, ni dans aucun autre établissement hospitalier ».

Une filiale d'IBM va publier les interviews de Playboy

ATLANTA (AFP) — IBM Multimedia Publishing Studio, une filiale du groupe informatique IBM, va publier 30 ans d'interviews du magazine Playboy sur des disques compacts CD-ROM, dans le cadre d'un accord signé avec Playboy Enterprises. Les détails de cet accord n'ont pas été révélés. IBM Multimedia a indiqué que les 350 interviews seront stockées sur des CD-ROM interactifs comprenant des images vidéo, des graphiques, des textes et du son numérique. Parmi les interviews figurent celles de Jimmy Carter, Malcom X, le révérend Martin Luther King, Walter Cronkite et Candice Bergen.

Julio Iglesias condamné pour plagiat

BUENOS AIRES (AFP) — Le chanteur espagnol Julio Iglesias a été condamné par la justice argentine à une amende de 250 000 à 300 000 \$ pour avoir plagié une chanson d'un chanteur argentin, Norberto Larry Moreno. Larry Moreno avait estimé que Julio Iglesias avait plagié une de ses chansons intitulée Yolanda pour en faire la chanson Morrinas, un des succès du chanteur espagnol à travers le monde. La justice a estimé qu'il y avait bien plagiat. La sentence peut encore faire l'objet d'un appel.

Les chaînes américaines vont mettre en garde contre les scènes violentes

WASHINGTON (AP) — Cédant aux pressions exercées à la fois par le Congrès et l'opinion publique, les principales chaînes de télévision américaines ont accepté de mettre en garde leurs téléspectateurs avant la diffusion de films ou de séries contenant des scènes de violence. A compter de l'automne prochain, ces diffusions seront précédées d'un avertissement aux parents les avisant que le spectacle peut être déconseillé aux enfants.

Films canadiens à Moscou

MONTREAL (PC) — Six longs métrages canadiens représenteront le Canada du 1er au 12 juillet, dans le cadre du 18e Festival international du film de Moscou. Le plus récent film de François Bouvier, Les pots cassés, est le seul inscrit en compétition officielle. Change of Heart de Donald Shebib et I Love A Man In Uniform de David Wellington font partie de la section Information du festival. En fin, la section Rétrospective présente trois oeuvres québécoises : Les amoureuses de Johanne Prigent, Montréal vu par..., un film à sketches de Denys Arcand, Atom Egoyan, Michel Brault, Léa Pool, Jacques Leduc et Patricia Rozema, ainsi que Léolo de Jean-Claude Lauzon.

« Je n'aime que toi » à La Fenière

Plus d'énergie que de suspense

C'est veille de Noël, elle est désespérément seule, elle a 35 ans et sa carrière de comédienne végète. Trois mille dollars qu'elle doit à son psychologue... Non, ça ne tourne pas très rond dans la vie de Sophie.

une critique de JEAN ST-HILAIRE LE SOLEIL

Nous la voyons d'entrée sous les feux, anxieuse, spontanée et drôle devant le rideau refermé de la scène. Elle passe une audition pour un commercial. Le réalisateur sort bientôt du noir de la salle... la belle est pâmée, elle le veut. Maintenant.

Deuxième spectacle de l'été de La Fenière, Je n'aime que toi reprend le thème classique de l'attraction et de la répulsion au sein d'un couple apparemment mal assorti. La mise en scène de

Marie-Thérèse Fortin puise à une grande variété de procédés (déguisements, masques, etc.) et se remarque à sa fantaisie familière et endiablée.

Elle a planté l'action dans un petit appartement sous les combles, sympathique nid de bohème, et les costumes de Lucie Larose réfléchissent logiquement la psychologie de nos tourtereaux. Mais malgré ces attraits, cette comédie sentimentale ne nous emporte pas.

Certes, en Sophie, Josée Deschênes étonne par son inlassable énergie séductrice et se rend at-

tachante par ses confidences apitoyées au public, et le jeune Tony Conté, quoique rigide à l'occasion, rend bien la fascination amusée de son personnage. Toni, et annonce un acteur à la belle présence.

Malgré tout, je ne suis pas parvenu à croire à cette histoire de la transformation d'une liaison éclair en merveilleux amour, prolongée en plus par un enchaînement de circonstances fortuites dont la séquestration du visiteur par l'hôtesse n'est qu'une exagération parmi d'autres.

Est-ce le texte ou l'adaptation de Louise Latraverse, des invrai-

semblances alourdissent ce récit. L'épisode de la comédie que Sophie écrit sur le martyre d'une vieille mystique russe est échelonné et aggrave au-delà du bon sens l'irréalisme dont on taxe notre catharinette. Son absurde n'apporte rien au comique.

Difficile de maintenir un rythme avec de tels matériaux. La situation, d'ensemble de la pièce en est une de partie d'échecs amoureuse. Elle repose sur une série d'avancés et de reculs tactiques des personnages qui appellent tension et nuances. Pour le moment, c'est plus fébrile qu'intériorisé et le suspense en souffre.

JE N'AIME QUE TOI, texte de Renée Taylor et Joseph Bologna traduit et adapté par Louise Latraverse et mis en scène par Marie-Thérèse Fortin. Avec Tony Conté et Josée Deschênes. Décors d'Yvon Sanche, costumes de Lucie Larose, et régie de Jean-François Touzin. Une production de la Fenière. Représentation de vendredi dernier. À l'affiche jusqu'au 31 juillet.

LESOLEIL et CITF 107,5 FM ROCK-DÉTENTE

invitent 200 personnes à la comédie «MAIS QU'EST-CE QU'ON VA FAIRE AVEC?» le vendredi 16 juillet à 20 h 30, au

SOUPER-THÉÂTRE de l'Hétière 4950, rue Lionel-Groulx, St-Augustin G3A 1V2

Sur le Campus - St-Augustin, à 10 minutes du Pont de Québec, direction boul. Charest Ouest, Autoroute 40, sortie 302 (Jean-Gauvin), tournez à droite sur le boul. de l'Hétière.



Une comédie de Bertrand B. Leblanc avec Jean Guy - Denise Dubois - Pierre-Yves Charbonneau Mise en scène : Jean Guy, scénographie : Denis Denoncourt

Dégustation de vin et fromages après la soirée-théâtre METRO Meuldor Des fromages de bon goût

POUR PARTICIPER: Remplissez le coupon publié dans LE SOLEIL les 25, 29, 30 juin, 2 et 6 juillet 1993, répondez correctement à la question d'habileté mathématique et faites-le parvenir à l'adresse indiquée. Le concours débute le vendredi 25 juin et la date limite pour la réception du courrier est le 9 juillet à midi. L'attribution des 100 paires de billets s'effectuera les 28, 30 juin et 2, 4, 9 juillet à raison de 20 tirages par jour entre 8 h 30 et midi. Valeur totale des prix: 3000\$. Les prix doivent être réclamés à CITF-FM ou seront expédiés aux gagnants à leur adresse indiquée sur le coupon de participation.

Postez à: Concours «Mais qu'est-ce qu'on va faire avec?» Le Soleil, case postale 15800, Québec, G1K 8A8 ou déposez au: 390, Saint-Vallier Est, Québec. Nom: Adresse: Ville: Code postal: Tél. rés.: bur.: Question mathématique: 75 x 2 = 10 + 65 = 20 Réponse: Aucun fac-similé et aucune reproduction mécanique des coupons ne seront acceptés. Un coupon par enveloppe. Les règlements du concours sont disponibles au quotidien Le Soleil et à CITF.

Advertisement for 'Mais qu'est-ce qu'on va faire avec?' featuring a caricature of a man in a tuxedo and the text 'EN VENTE MAINTENANT' and 'LE 11 AOÛT À 20 h 30'.

Advertisement for 'La Jeune Fille et la Mort' at Théâtre Les Gens d'en Bas, featuring photos of the cast and details about the production.

Advertisement for 'Forfait Duo-Théâtre' at Motel 3-Pistoles, including details about the show 'La Nuit de la Grande Citrouille' and pricing.

Advertisement for 'Forfaits Souper-Théâtre' at Motel des Gouverneurs, including details about the show 'Le Mange Grenouille' and pricing.

Large advertisement for 'Les Carnets-Privilèges du Festival: Pour que la fête continue!' featuring the 'Festival D'été Inter National De Québec' logo and contact information.

## ÉDITORIAL

## Une réalité incendiaire

La tragédie de Sainte-Élizabeth-de-Warwick ramène au premier plan le problème de la formation des pompiers volontaires, ceux qui un jour ont à combattre les incendies mais dont ce n'est pas le principal métier.

Or la situation est bien connue de tous les responsables de nos services de sécurité, mais on continue d'en étudier les divers paramètres. Le fait qu'il faille rejoindre à la fois des citoyens qui remplissent occasionnellement la fonction de pompiers et d'autres pour lesquels il s'agit d'une occupation principale complique les choses.

Un comité avisé mandaté par le ministère de la Sécurité publique et composé de représentants des municipalités, des ministères, des organismes responsables de la sécurité, de l'éducation et de la formation professionnelle, suit le dossier afin que les solutions envisagées répondent bien à toutes les attentes.

Actuellement, l'improvisation et la bonne volonté prévalent, surtout quand il s'agit des pompiers volontaires : leur situation varie d'une municipalité à l'autre. Cependant, en novembre, quelque 200 chefs de pompiers manifestaient sur la colline parlementaire pour réclamer un peu plus de cohérence dans ce qu'ils qualifiaient de fouillis de la formation « sécurité-incendie ».

Les grandes villes peuvent s'offrir des ressources compétentes pour former et perfectionner leurs pompiers, mais ce n'est pas toujours le cas des petites municipalités et villages. De plus, la tendance du gouvernement à refiler les factures au voisin n'arrange rien.

Les deux tiers des 27 000 pompiers québécois sont des volontaires bénévoles, la plupart formés par des collègues plus expérimentés. Certains ont accès à des cours dispensés par des écoles ou lors de cliniques ponctuelles données par des personnes-ressources. Il n'existe vraiment ni normes minimales, ni critères, ni contrôles, ni lois, ni accréditation en matière de formation. Tout relève du bon vouloir des municipalités.

Les lacunes sont identifiées : absence d'encadrement, éparpillement des ressources existantes en formation et manque d'adaptation aux besoins réels. On a même envisagé une solution idéale : la création d'un centre de formation intégrée en sécurité-incendie, un peu comme il en existe un pour la formation policière à Nicolet.

Mais le plus difficile reste à faire : préciser comment réaliser le projet et surtout, qui payera la facture. Combien faudra-t-il encore d'accidents mortels pour que les responsables de la sécurité, au Québec, prennent enfin les moyens d'éviter les tragédies imputables à l'ignorance et au manque de formation ?

L'idée du centre de formation couve depuis quelques années à l'Association des chefs de service d'incendie du Québec. Devant la tendance des municipalités à fusionner plutôt qu'à diviser les services de pompiers et ceux de police, on pourrait imaginer des stages minimaux greffés à l'Institut de police de Nicolet.

Chose certaine, la générosité ne suffit plus pour devenir pompier volontaire. Les temps changent et chaque jour, de nouvelles substances et de nouveaux dangers surgissent dans l'environnement faussement inoffensif de nos villages et de nos campagnes.

Pour répondre à toutes les urgences, la population compte sur les services de sécurité publique mis en place par les gouvernements. Lourdemment taxé, le contribuable accepte mal qu'on lui dise qu'un drame comme celui de Sainte-Élizabeth aurait pu être évité si les pompiers avaient été mieux formés. Il ne comprend pas, non plus, que ce dossier n'évolue pas plus vite.

MARTINE R.-CORRIVAULT

## Bloc-notes

## 200 000 \$ malodorants

Pendant que le Canada tout entier se scandalise, à juste titre, d'une hausse de 6000 \$ de l'allocation de dépenses des sénateurs, à Québec, le sous-ministre de la Justice, Jacques Chamberland, empêche une indemnité de départ de 200 000 \$, après cinq années seulement au service de l'État.

S'ils sont prêts à tolérer pareils abus, les Québécois sont les derniers des nigauds de contribuables et ils ne méritent rien d'autre que la ponction fiscale que le gouvernement Bourassa leur administre cette semaine !

Certains théoriciens de l'administration publique défendent le recours à des sous-ministres à contrat comme une façon de recruter des personnes d'une compétence exceptionnelle pour servir l'État pendant quelques années et pour oxygéner la fonction publique. La thèse tient ; encore que ces intrusions sont démotivantes pour les fonctionnaires de carrière qui voient ainsi échapper des promotions qu'ils attendent. On néglige aussi les risques de politisation de l'appareil par le recours à des amis du régime pour occuper des postes aussi stratégiques que la direction des ministères des Finances ou de la Justice.

Les sous-ministres à contrat sont enfin mieux rémunérés que les fonctionnaires permanents pour compenser la perte de revenus qu'ils encourent par rapport à ce qu'ils touchaient dans le secteur privé et atténuer l'effet du bris temporaire de leur carrière.

L'indemnité de départ prévue à leur contrat a pour but de les protéger de l'arbitraire politique. Il est inadmissible qu'elle soit versée lorsqu'une personne quitte volontairement son poste ; il est intolérable qu'elle soit allouée lorsque cette même personne obtient un autre emploi payé par des fonds publics comme c'est le cas pour M. Chamberland qui deviendra juge à la cour d'appel au salaire annuel de 150 000 \$, garanti jusqu'à 75 ans.

Sans compter que l'apparence d'impartialité d'un juge qui a un tel fil à la patte en prend un coup !

Quand un gouvernement gèle les salaires de tous ses employés, que sa cote de crédit sur les marchés internationaux vient d'être dévaluée, qu'il n'est plus capable de fournir des services de santé à ses citoyens et qu'il ose jeter des 200 000 \$ de boni à ses amis, les odeurs nauséabondes d'une fin de régime flottent dans l'air.

J.-JACQUES SAMSON

## LE SOLEIL

Président du conseil d'administration :  
PIERRE DES MARAIS IIÉditeur adjoint et rédacteur en chef  
J.-JACQUES SAMSONVice-président exécutif :  
DENIS CLICHEPrésident et Éditeur :  
ROBERT NORMANDDirecteur de l'information  
ANDRÉ FORGUESDirecteur de l'édition :  
MICHEL AUDET

Votre Opinion

## Honte 104 fois

MM. les sénateurs, vous venez de tisser la corde qu'on espérait pour votre pendaison ! Vous serez 104 à être pendus, et votre sort aura été décidé par seulement 26 d'entre vous. Je n'arrive pas à comprendre votre système démocratique. Le quart des voix l'emporte et, muets, vous tendez le cou à la corde !

Parce que vous êtes des citoyens du type censément le plus élevé, c'est une honte des plus abjectes. Nous le savions — et vous l'attestez avec toute la force de votre autorité et tout le poids de votre indignité — que les élections ne décident pas toujours la chose exacte à faire, mais elles représentent la manière juste (légitime) de commettre même la plus ordurière des erreurs.

Et voilà que vous avez prêté le flanc à l'un des pires dangers de la démocratie : la glorification de la médiocrité. Estimez-vous chanceux de triporter en pays civilisé. Sans quoi, c'est à la chambre à gaz que vous iriez payer votre manque de jugement. Et vous le mériteriez !

L'actuel gel des salaires aurait dû congeler votre appât de gain. L'actuelle récession aurait plutôt dû vous inciter, en bloc, à la démission. L'actuel endettement national aurait dû vous suggérer de voter votre abolition en raison de votre inutilité. Tout le peuple aurait alors applaudi votre jugement et votre sagesse.

Quand donc ne nommerons-nous aux charges publiques que les individus techniquement préparés, intellectuellement compétents, socialement loyaux et moralement dignes ? Quand donc vos mobiles de service viendront-ils s'ajouter à vos mobiles de profit ? Nous pataugerons dans la mare aux grenouilles tant que nos hommes politiques seront motivés par l'égoïsme, l'intérêt et le profit au lieu de l'être par le service.

Servir, pour un homme politique évolué, civilisé, devrait être l'idéal suprême. Se servir devrait être pour lui une abomination. Mais je perçois que je propose un programme universitaire à des primates.

Alors, honte 104 fois à nos 104 indignes !

Alcide Paradis  
Sainte-Foy

## S'apprivoiser

L'article paru dans LE SOLEIL du 17 juin dernier « Pas d'efforts pour intégrer les immigrants » était probablement bien intentionné. Mais cela n'a pas empêché le journaliste de passer complètement à côté de ce qui devait être perçu comme étant le centre d'intérêt de l'événement qu'il prétendait relater.

À la vérité, si l'Institut de recherche et de formation interculturelles de Québec avait organisé ce sommet, c'était dans le but principal d'entamer avec ses invités une démarche d'apprivoisement collectif du phénomène de

l'interculturel et de sa prise en compte dans leur projet de développement par les administrateurs municipaux de la Communauté urbaine et des représentants de divers organismes et institutions publics.

Les municipalités étaient bel et bien au centre de la rencontre. Mais notre dessein était de mettre en évidence l'importance du rôle qu'elles sont appelées à jouer dans le développement des cultures et des relations interculturelles dans la CUQ.

Il est vrai que Beauport, Charlesbourg, Québec et Sainte-Foy constituent les quatre plus grosses municipalités de la CUQ et qu'elles totalisent à elles seules près de 70 % de la population d'origines uniques autres que française, britannique et autochtone, sans compter le segment d'origines multiples.

Il est, par ailleurs, indéniable que Québec fait preuve d'une ouverture à la pluralité ethnoculturelle digne d'être signalée. Cela étant dit, nous devons souligner que l'essentiel de notre démarche ne consistait nullement à morigéner les autres administrations municipales mais plutôt à les sensibiliser à l'idée que gérer le pluralisme culturel ne peut être qu'une entreprise collective impliquant d'une part toutes les municipalités de la CUQ et d'autre part ces dernières et les autres intervenants publics.

C'est dans cet esprit que nous avons placé ce dialogue intermunicipal sous la présidence d'honneur de M. Michel Rivard, personnage central de la CUQ, et que nous avons invité tous les maires à prendre connaissance et à signer une déclaration de principe par laquelle ils reconnaissent le fait de la diversité ethnoculturelle de la population. Ajoutons que cette Déclaration a effectivement été paraphée par le Président de la CUQ qui a annoncé que nous pouvons déjà compter sur d'autres adhésions.

Sans au moins ces quelques éléments, cet événement que nous avons voulu original et exceptionnel deviendrait tout simplement banal et cette démarche que nous avons voulue positive pourrait paraître tout-à-fait négative aux yeux des lecteurs. À Dieu ne plaise !

Michel Salmador Louis  
Sainte-Foy

## Un beau 6 000 \$

La fête nationale est terminée. Drapeaux et oriflammes sont maintenant remis jusqu'à la prochaine célébration. Pour la grande majorité, le boulot a repris. Les vacances viendront bientôt, avec les impôts rétroactifs de Gérard-D.

Mais certains dans ce pays peuvent dormir plus tranquilles avec le « beau 6 000 \$ » qu'ils viennent de se voter. Ces pauvres sénateurs, qu'est-ce qu'ils font pitié, ne trouvez-vous pas ? Tout juste avant de quitter le parquet de leurs débats, en

pleine soirée, avec beaucoup d'absents lors du vote, ces illustres personnages se sont voté une augmentation non imposable. Ils n'ont pas besoin de syndicats, eux, pour se défendre. Ils votent les lois et votent surtout celles qui les favorisent au maximum.

J'aurais envie d'être baveux et de vous écrire, chers sénateurs, tout ce que je pense de vous. Je peux vous dire que je suis en beau maudit, et si je pouvais écrire tout ce que je pense, la censure interviendrait et il faudrait sans doute que j'aie à la confesse. Mais sachez, chers illustres personnages de notre drôle d'histoire canadienne, que votre geste dégage une odeur écoeurante. Votre attitude nocturne, à la sauvette, manifeste une manœuvre de la plus basse politique. C'est infect, c'est nauséabond, c'est fétide, c'est puant.

Je vis dans une région où, pour plusieurs, « un bon p'tit 6 000 \$ » ça ferait du bien. Mais le vrai peuple ne peut pas se voter des choses comme ça. S'il le faisait, sans demander la permission, on le fourrait immédiatement en prison... Mais vous, vous avez tous les droits, y compris celui de prendre le pain du pauvre et du chômeur, du bas salarier, comme celui du gagne-petit.

Nestor Turcotte  
Matane

## Projet démoniaque

J'ai toujours payé ma capitulation à mon église, je le faisais volontiers pour soutenir financièrement la maison réservée au culte, la maison de Dieu ; c'est aussi un commandement de l'Église.

Mais maintenant que la basilique de Québec, mon église paroissiale, se transforme le soir en un cinéma qu'on a fait installer, sans que nos prêtres se donnent la peine de sortir la sainte réserve du lieu pendant les travaux, et qu'on y a travaillé tous les jours, je ne me crois plus obligé à ce devoir.

Car si nos autorités religieuses ne sont plus capables de financer leurs églises avec leurs fidèles qu'ils n'ont pas su garder, moi, ce n'est plus mon problème, car je supporte une église et non pas un théâtre, et je voudrais dire à ceux qui ont pondu ce projet démoniaque que l'argent du diable retourne toujours au diable.

Joseph Robichaud  
Québec

## Peuple en marche

Il n'y a pas très longtemps, on a vécu un grand pèlerinage à Sainte-Anne-de-Beaupré : le pèlerinage des démunis. Quelques-uns ont osé l'appeler « le pèlerinage de l'espoir », mais

le mot démunis, ça faisait plus compassion...

Oui, pour une fois, tout était complètement gratuit : l'autobus, le diner, les visites guidées, tout... y compris la TV et les journalistes ! Des autobus et des autobus, y en arrivait de partout du Québec... un transport de 3 000 démunis... Une grosse augmentation ! Des 1 200 qu'on était l'an dernier, on est monté à 3 000 cette année !

Un grand courant de complicité s'allumait dans les yeux, à mesure que cette graine de folie joyeuse circulait dans la foule... Les gens embarquaient, riaient, chantaient, se parlaient de tout et de rien. Et c'était beau ! Il fallait le faire entendre partout, même au micro des journalistes : « J'espère qu'on a fini d'appeler ça, le pèlerinage des « démunis »... Démunis de quoi ?... d'argent, oui !... mais munis de tant de fraternité, d'entraide, de partage, de joie, de solidarité !... La société nouvelle, c'est dans ces valeurs-là qu'elle va faire son chemin... Et c'est déjà commencé !

Un pèlerinage, c'est le rêve d'un peuple en marche...

Rêve de voir un jour ces 3 000 personnes appauvries se lever, se donner la main.

Rêve de voir se mettre en chemin cette multitude de frères et de soeurs, partageant entre eux leur indigence, jeûnant d'un croûton de pain et buvant au même filet d'eau, dormant sur un bout de couverture et célébrant, à en faire lever la voûte des cieux, l'espoir d'un monde juste et fraternel. Ce jour-là, peut-être, verrons-nous poindre l'aurore d'une société nouvelle où les plus petits seront entendus et où la fraternité, le partage, la joie crieront si fort que les médias n'auront plus besoin de caméras ni de micros pour rendre public un vrai miracle à Sainte-Anne-de-Beaupré.

Laurette Lepage-Boulet  
Québec

## Ne les oubliez pas

À chaque année, c'est le même drame. Des gens démunés et abandonnent leur chat, leur chien ou leur oiseau dans un appartement vide. Les pauvres animaux y meurent de faim et de soif.

Il serait tellement plus simple de les amener ou de les confier à la SPA. Si cette dernière peut les placer en adoption, elle le fera, sinon elle les euthanasiera dans la dignité et la douceur.

Les propriétaires d'appartements ou de maisons loués devraient vérifier si les locataires n'ont pas laissé derrière eux, un animal qui, mourant, laisserait un souvenir « odorant » et persistant.

Christian Gosselein  
Lévis-Lauzon

## Les États-Unis ont décidé d'arrêter cheikh Rahmane

WASHINGTON (AP, AFP) — Le département américain de la Justice a décidé de placer en détention le chef spirituel des fondamentalistes égyptiens, cheikh Omar Abdel Rahmane, a-t-on appris hier soir de source policière fédérale.

Plusieurs fidèles du cheikh ont été inculpés dans le cadre de l'attentat à la bombe contre le World Trade Center de New York et d'autres ont été récemment appréhendés et inculpés dans le cadre d'une enquête sur un présumé complot visant à commettre des attentats à New York et à assassiner des personnalités politiques. Aucune accusation n'a été portée contre le dirigeant religieux relativement à ces affaires.

Les sources ont indiqué que le département de la Justice avait décidé de mettre fin au statut spécial du cheikh au regard des services d'immigration. Il avait fait

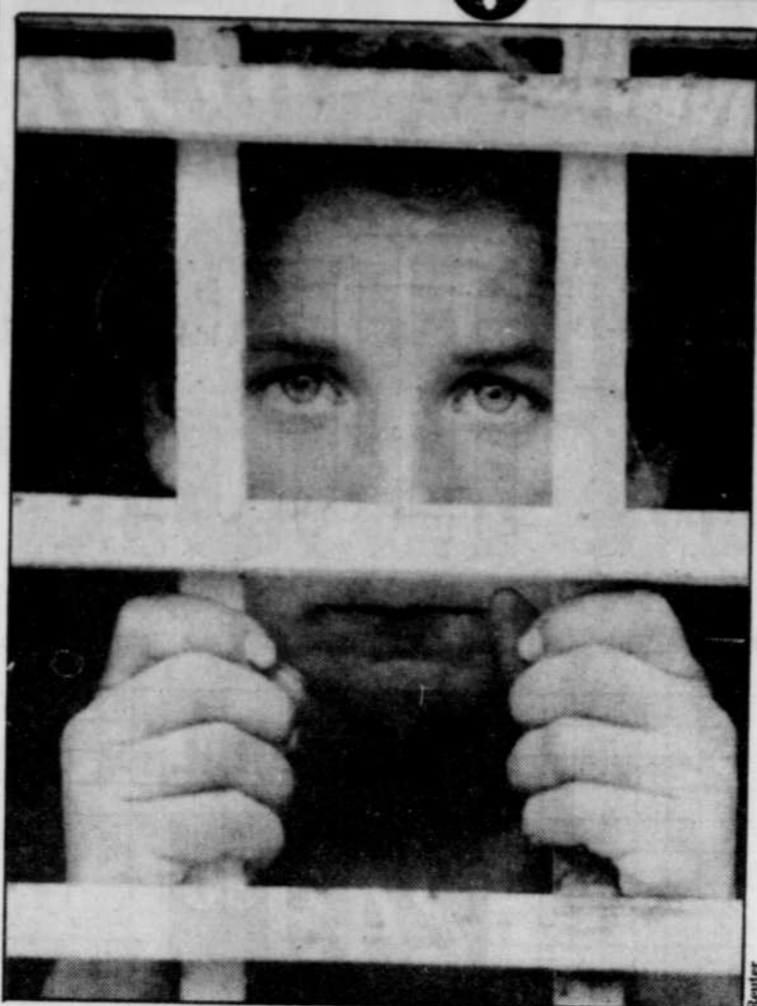
appel au printemps d'une décision de justice le déclarant expulsable des États-Unis et à ce titre était autorisé à rester dans l'attente du résultat.

En mars dernier, les services d'immigration avait découvert que cheikh Rahmane avait fait une fausse déclaration en remplissant un document pour pouvoir entrer en territoire américain.

À Jersey City, au New Jersey, le concierge d'un édifice a refusé aux journalistes la permission d'entrer dans l'immeuble de cinq étages où vit le chef religieux fondamentaliste.

Par ailleurs, un neuvième suspect a été arrêté et inculpé mercredi dans le cadre de l'enquête sur les présumés complots contre le siège des Nations unies et d'autres cibles à New York.

Earl Gant, 27 ans, a été interpellé par les agents du FBI à Philadelphie, où il réside. Il a été inculpé de transport d'explosifs avec intention de tuer et de blesser.



### Futur déporté

Un jeune Albanais attendait hier, dans la cellule d'une prison à Ioannina, d'être déporté par les autorités grecques. Depuis le 28 juin, la Grèce a expulsé plus de 10 000 immigrants clandestins albanais.

## Une Kennedy épouse un militant de l'IRA

BOSTON (AFP, AP) — Mary Courtney Kennedy, la fille du sénateur assassiné Robert Kennedy, a épousé un militant irlandais de l'IRA libéré sous caution après avoir fait appel de sa condamnation pour le meurtre d'un soldat britannique, a annoncé hier la famille.

Kennedy, 37 ans, a épousé Paul Michael Hill lundi au cours d'une cérémonie privée en mer. Le marié, âgé de 38 ans, est originaire de Belfast, en Irlande du Nord.

Hill était l'une des quatre personnes condamnées à tort pour les attentats perpétrés par l'IRA en 1974 contre des pubs de Guildford et de Woolwich. Il est également le co-auteur d'un ouvrage, *Les Années volées*, relatant ses 16 années d'emprisonnement.

Il est aujourd'hui en liberté sous caution après avoir fait appel de sa condamnation pour une autre affaire, le meurtre d'un ancien soldat britannique, Brian Shaw, qui a été exécuté par l'IRA. Il a fait valoir que la police avait extorqué sa confession. Il soutient que la police avait menacé de porter des accusations contre son amie de l'époque, qui était enceinte.

Il s'agit pour chacun des époux d'un second mariage. La tante de Mary Kennedy, Jean Kennedy Smith, est ambassadrice des États-Unis en Irlande.



Mary KENNEDY, 37 ans, épouse de Paul Michael Hill, militant de l'IRA libéré sous caution.

## La thalidomide serait efficace pour lutter contre la progression du sida

WASHINGTON (AFP, Reuter) — La thalidomide, un médicament responsable dans les années 50 de graves malformations à la naissance, pourrait se révéler efficace dans la lutte contre le sida, selon des chercheurs de New York.

Dans leur rapport, publié hier dans la revue de l'Académie nationale des sciences, les chercheurs expliquent que le produit, connu au départ comme un sédatif, pourrait bloquer la croissance du virus du sida.

Les tests en laboratoire menés sur des échantillons de sang de 17 personnes infectées par le virus se sont révélés encourageants. Des essais sur un nombre très limité de malades, à New York et en Thaïlande, ont montré une diminution des symptômes les plus graves, notamment de la perte de poids.

Les malades « commencent à gagner du poids à une vitesse inimaginable, jusqu'à retrouver un poids normal », a expliqué la responsable de la recherche, le Dr Gilla Kaplan, de l'université Rockefeller.

La thalidomide fut utilisée dans 46 pays dans les années 50 par les femmes enceintes souffrant de nausées. Elle provoqua la naissance de quelque 12 000 enfants anormaux par des femmes qui l'avaient utilisée pendant leur grossesse.

Au cours des dernières années, les chercheurs ont découvert que le produit était un puissant anti-

inflammatoire. Il a été utilisé au Brésil contre la lèpre et a été testé contre la tuberculose et les problèmes de rejet après des greffes

de moelle osseuse.

« Nous sommes très optimistes sur les effets cliniques potentiels du médicament. Si tout se passe comme nous le prévoyons, il retardera pour une durée indéterminée la progression du virus et l'apparition des symptômes », a déclaré le Dr Kaplan.

## L'Allemagne n'est plus terre d'asile

BONN (AP, AFP) — La nouvelle loi rentreignant le droit d'asile est entrée en vigueur hier en Allemagne. Désormais, les réfugiés arrivés par voie terrestre seront immédiatement renvoyés dans leur pays d'origine ou dans le pays voisin de l'Allemagne qu'ils ont traversé.

Ceux qui arrivent par avion n'auront que 19 jours pour prouver qu'ils fuient un pays dans lequel leur vie est en danger. Durant cette période, ils seront détenus dans des cellules aménagées dans les aéroports.

La nouvelle loi met fin à la politique accordant des droits étendus aux réfugiés. Cette politique découlait d'une loi adoptée il y a 44 ans et qui voulait compenser pour les abus commis durant le régime nazi. Auparavant, un réfugié était assuré de passer jusqu'à deux ans en Allemagne avant que ses droits d'appel n'aient été entendus.

Hier, près de 80 réfugiés en provenance de la République tchèque ont ainsi été renvoyés en Bavière. De même, une trentaine d'Ukrainiens, Roumains, Érythréens, Pakistanaï, Indiens et Algériens qui venaient à peine de franchir la frontière polonaise ont dû faire demi-tour au lever du jour vers la Pologne.

Pour appliquer la nouvelle loi, 1300 garde-frontières viendront renforcer le dispositif existant, composé actuellement de 2400 hommes affectés aux frontières tchèque et polonaise. Ils devraient être équipés de systèmes infrarouges de vision nocturne. Par ailleurs, à l'aéroport international de Francfort, une centaine d'agents des services de l'immigration vont rejoindre les rangs de leurs 800 autres collègues déjà déployés afin de contrôler les passeports et procéder à des interrogatoires à l'arrivée de passagers.

La plupart des pays voisins de l'Allemagne ont commencé à fermer leurs frontières pour empê-

cher les demandeurs d'asile refoulés par l'Allemagne de venir s'installer chez eux. Les autorités tchèques et polonaises ont ainsi décidé d'instaurer un visa pour les personnes en provenance de certains pays.

Bonn a en outre signé cette année un traité avec Varsovie qui oblige la Pologne à reprendre les candidats au droit d'asile arrivés sur le sol allemand par la frontière polonaise. Les autorités tchèques devraient faire de même.

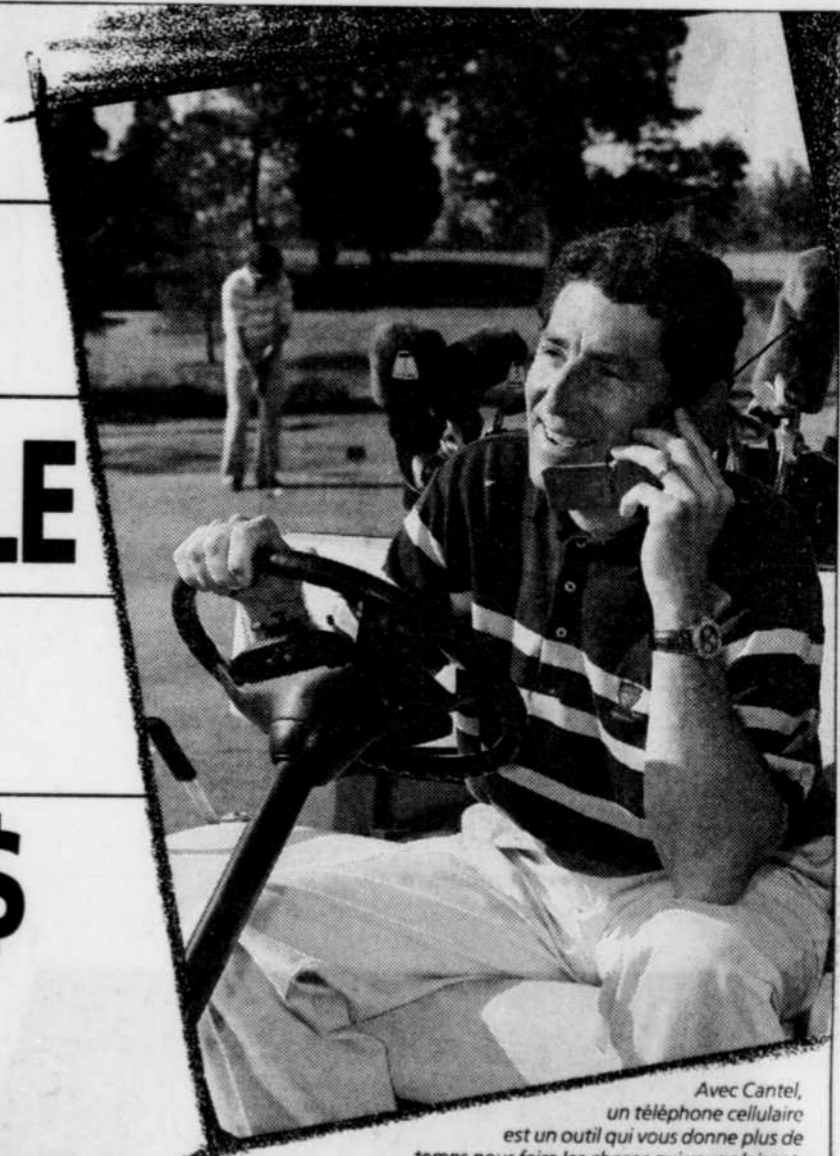
Le 21 juin, la Suède a décidé d'instaurer un visa d'entrée obligatoire pour les réfugiés de Bosnie n'arrivant pas directement des zones de combats. Le 26 juin, le Danemark a pris la même décision. En France, le ministre de l'Intérieur Charles Pasqua a pris toute une série de mesures visant à obtenir une « immigration zéro ».

Pasqua, qui a décidé de créer une police de l'immigration, a rappelé que son objectif est une « immigration clandestine zéro ».

L'immigration légale en France, qui représente 100 000 personnes par an, « pourrait descendre environ à 50 000, sans porter atteinte à la vocation d'asile de la France », a estimé Pasqua.

Le ministre a souligné que son objectif immédiat était « l'immigration clandestine zéro », « l'immigration zéro », qu'il avait souhaitée, étant « irréalisable ». « Il est clair que, dans une situation de crise économique, nous devons tendre vers cet objectif et avoir le moins de nouveaux arrivants sur notre territoire, à moins de compromettre gravement l'intégration de ceux qui sont déjà là ».

**MAINTENANT  
UN INCROYABLE  
TÉLÉPHONE  
POUR 15,95 \$  
PAR MOIS**



Avec Cantel, un téléphone cellulaire est un outil qui vous donne plus de temps pour faire les choses qui vous plaisent.

**AVEC RÉPONDEZ CENT LIMITE : 100 MINUTES D'APPELS ENTRANTS CHAQUE MOIS.**

Grâce au réseau Cantel, un téléphone cellulaire est un outil qui vous donne plus de temps pour faire les choses auxquelles vous tenez vraiment. Et maintenant, votre détaillant Rogers centre de service Cantel vous propose une technologie des plus sophistiquées à un coût incroyable.

Profitez dès aujourd'hui de l'incroyable modèle Flip Phone de Motorola pour seulement 15,95 \$ par mois en vous abonnant à n'importe quel programme de Cantel.\* Votre téléphone sera alors mis en service par Cantel, le seul réseau cellulaire numérique national au Canada.

Et en vous abonnant avant le 30 juin 1993 au Programme Répondez cent limite, vous obtenez chaque mois 100 minutes d'appels locaux entrants durant toute une année, soit un total de 1 200 minutes\* sans frais supplémentaires.

N'attendez pas, visitez dès maintenant votre détaillant Rogers centre de service Cantel. Plus que jamais, nous mettons la technologie cellulaire à votre portée.

**AVIS PUBLIC**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le sousigné, QUE :-

Aux personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli.

Avis public est donné de ce qui suit :

- Lors d'une session du Conseil municipal de Saint-Jean-Port-Joli tenue le 30 juin 1993, le Conseil a adopté le règlement numéro 416-93 et intitulé "Règlement pourvoyant à l'exécution et au financement de travaux d'aqueduc avec protection contre les incendies, d'égout sanitaire, d'égout pluvial et de voirie, phase I du parc industriel".
- L'objet de ce règlement est de permettre l'exécution de travaux de 757 500 \$ financée par le fonds d'administration pour un montant de 239 000 \$ et d'un règlement d'emprunt de 518 500 \$ remboursable sur une période de 20 ans.
- Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité peuvent demander que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leurs noms, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.
- Ce registre est accessible de 9 heures à 19 heures le 9 juillet 1993 au hall d'entrée du Centre municipal situé au 7, avenue de Gaspé Est à Saint-Jean-Port-Joli.
- Le nombre de demandes reçues pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 294. Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
- Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé à la salle du Conseil du Centre municipal situé au 7, avenue de Gaspé Est à Saint-Jean-Port-Joli à compter de 19 heures le 9 juillet 1993.
- Ce règlement peut être consulté au bureau du sousigné situé au 7, avenue de Gaspé Est à Saint-Jean-Port-Joli du lundi au vendredi de 10 heures à 12 heures et de 13 heures 30 à 16 heures.

**CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE HABILE À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRIT SUR LA LISTE RÉFÉRENDIAIRE DE LA MUNICIPALITÉ :**

- Condition générale à remplir le 30 juin 1993 :  
Être domicilié sur le territoire de la municipalité, soit propriétaire d'un immeuble situé sur ce territoire, soit occupant d'une place d'affaires située sur ce territoire.
- Condition supplémentaire, particulière aux personnes physiques, à remplir le 30 juin 1993 :  
Être majeur et de citoyenneté canadienne.
- Condition supplémentaire particulière aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux occupants d'une place d'affaires :  
Être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité de ceux-ci, comme le seul des copropriétaires ou des occupants qui a le droit d'être inscrit sur la liste référendaire à titre de propriétaire de l'immeuble ou d'occupant de la place d'affaires.
- Condition d'exercice du droit à l'enregistrement d'une personne morale :  
Désigner par une résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 30 juin 1993 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne.

DONNÉ à Saint-Jean-Port-Joli, ce trentième jour de juin mil neuf cent quatre-vingt-trois

Marie Caron  
secrétaire-trésorière

**MOTOROLA**

\*Les taxes applicables sont payables au moment de l'achat. Certaines conditions s'appliquent. Pour tous les détails, adressez-vous à votre détaillant Rogers centre de service Cantel. † Cette offre s'adresse aux nouveaux clients qui s'abonnent pour une période minimale de douze mois moyennant une redevance mensuelle de 24,95 \$. Cette offre comprend 100 minutes non cumulatives d'appels locaux entrants chaque mois. Le tarif habituel de temps d'attente est de 0,50 \$ par minute. Taxes, frais annuels d'accès au système, frais de mise en service et frais d'intéran en sus. Cette offre est conditionnelle à l'approbation de crédit de Cantel et est valide jusqu'au 30 juin 1993.

Téléphonez : Rogers Centres de Service Cantel  
2700 Jean-Perrin, Unit 101, Québec  
843-0000

Rogers Centres de Service Cantel  
1021, boul. Université, Chicoutimi  
690-0535

**ROGERS**

**CENTRES DE SERVICE CANTEL**

**POUR LA PÉRIODE ESTIVALE**

**NOS MAGASINS SERONT FERMÉS LE DIMANCHE DU 4 JUILLET AU 15 AOÛT INCLUSIVEMENT**

**COMMENCEZ À PAYER**

**L'AN PROCHAIN**

(12 janvier 94)\*

CONSERVEZ VOTRE CIRCULAIRE D'ÉTÉ, UNE DE SES PAGES PEUT VALOIR

**1000\$ EN BON D'ACHATS**

Lors de votre prochaine visite dans l'un de nos 5 magasins, faites vérifier votre circulaire par la personne préposée au concours.



**359<sup>95</sup>**

13 pi<sup>3</sup>, horizontal (103111)

**GENERAL**

**249<sup>95</sup>**

5 pi<sup>3</sup>, horizontal (115178)

**289<sup>95</sup>**

7 pi<sup>3</sup>, horizontal (114928)

CONGÉLATEURS GENERAL FREEZER COFFRE

**RABAIS DE 300 \$**



21,6 pi<sup>3</sup>

PRIX COURANT 1 399<sup>95</sup>

**1 099<sup>95</sup>**

**KitchenAid**

RÉFRIGÉRATEUR DE LUXE KITCHEN AID (119698)

- 21,6 pi<sup>3</sup>
- Bacs à légumes avec réglage d'humidité
- Bacs range-tout à viande, «roller trac»
- Tablettes en verre trempé
- Tablettes ajustables dans la porte réfrigérateur



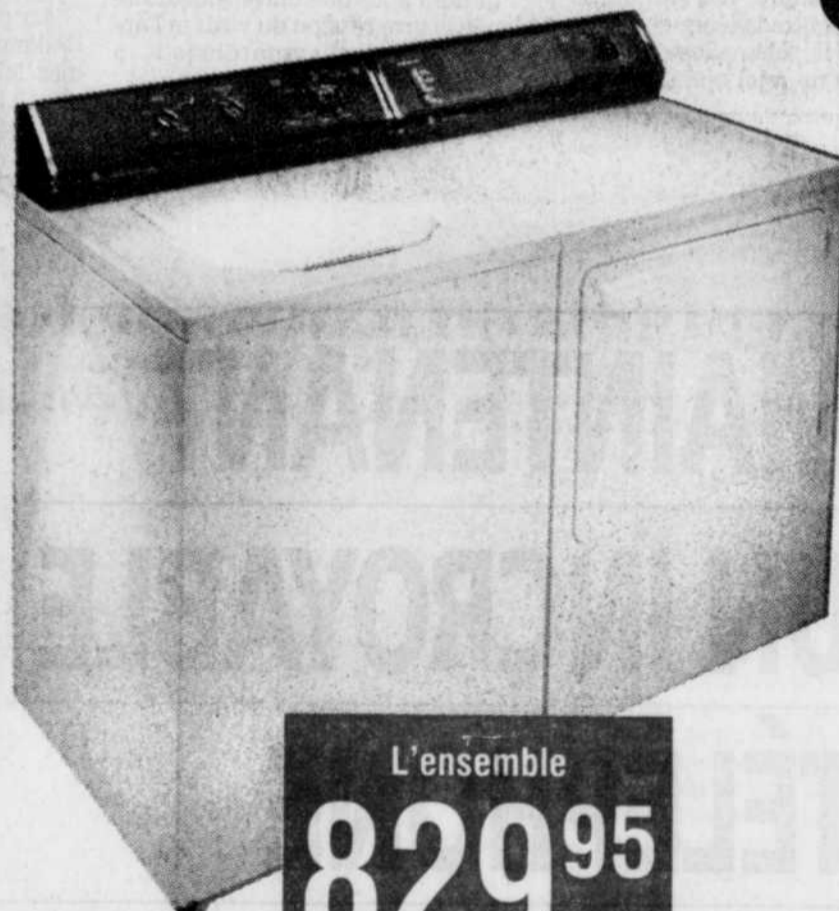
3 NIVEAUX D'EAU

GENERAL ELECTRIC

**449<sup>95</sup>**

LAVE-VAISSELLE G.E. (102559)

- Broyeur d'aliments mous
- Blanc ou noir



L'ensemble

**829<sup>95</sup>**

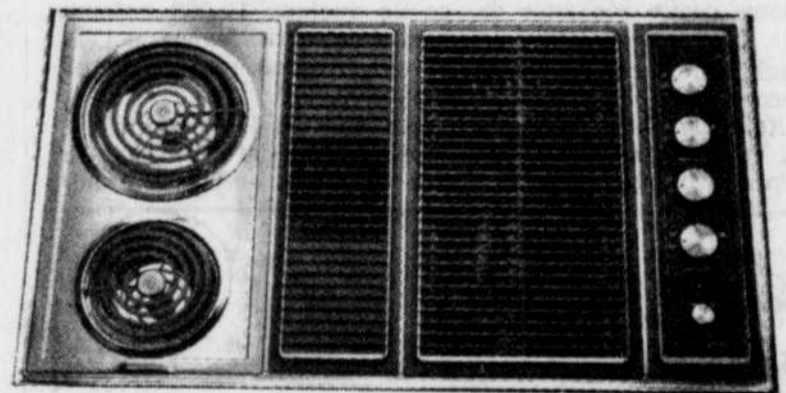
GENERAL ELECTRIC

LAVEUSE G.E. (117398)

- Très grande capacité
- 6 programmes
- 3 sélections de température lavage et rinçage
- 4 niveaux d'eau
- Distributeur de javellisant

SÉCHEUSE G.E. (117402)

- Grande capacité
- 4 programmes
- 3 sélections de température



PLAQUE DE CUISSON (112750)

- Semi-convertible avec grill
- Système de ventilation intégré
- Nettoyage facile
- Contrôle sur le côté

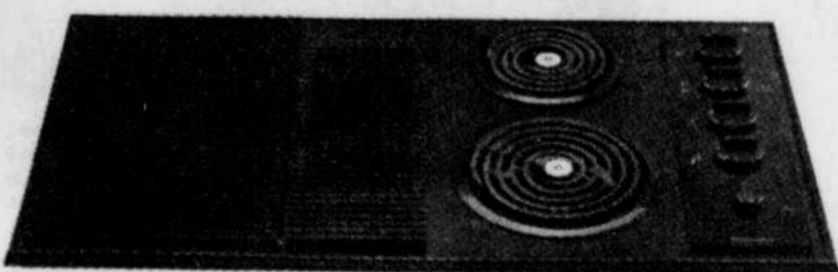
En sus (113229) Cartouche avec 2 éléments serpentinaux 1-6 po et 1-8 po

**169<sup>95</sup>**

**399<sup>95</sup>**

(78895) Cartouche avec 2 éléments de fonte 1-6 po et 1-8 po

**249<sup>95</sup>**



**Amana**

PLAQUE DE CUISSON (117482)

- Système de ventilation intégré
- Blanc ou noir
- En sus : éléments serpentinaux, en fonte ou céram

**699<sup>95</sup>**

\*\* Règlements disponibles en magasin. Les personnes désignées seront rejointes et devront répondre correctement à une question d'aptitude en mathématiques avant d'être déclarées gagnantes.

A M E U B L E M E N T S  
**TANGUAY**

Cartes de crédit acceptées. \* Sous réserve de l'approbation du service de crédit. Ne payez que les taxes de vente. Certains frais administratifs peuvent être crédités au moment d'un paiement comptant.

**LIVRAISON ET SERVICE GRATUITS À LA GRANDEUR DE LA PROVINCE!**

**LÉVIS:**  
5720, boul. Étienne-Dallaire  
(angle Kennedy)  
833-4511

**BEAUPORT:**  
535, boul. Ste-Anne  
667-6282

**LES SAULES:**  
Carrefour Les Saules  
5150, boul. l'Ornière  
871-4411

**TROIS-RIVIÈRES:**  
2200, boul. des Récollets  
(819) 373-1111

**POINTE-AU-PÈRE:**  
822, boul. Ste-Anne (route 132)  
COMTE DE RIMOUSKI  
725-4411

**LIVRAISON ET SERVICE:**  
QUÉBEC: 847-4411  
TROIS-RIVIÈRES: (819) 373-1111  
RIMOUSKI: 725-4411